PQ
2015
N4
1807
ptie.2

Armoire A
tablette 2

# OEUVRES

## POSTHUMES

## DU DUC DE NIVERNOIS.

TOME SECOND.

M2696F

Mancini-Mazarini, Louis Jules
Barbon, duc de Nivernois

# OEUVRES

## POSTHUMES

## DU DUC DE NIVERNOIS,

### SECONDE PARTIE,

CONTENANT SES DISCOURS ET MÉMOIRES ACADÉMIQUES, QUI NE SONT POINT DANS LE RECUEIL DE SES OEUVRES EN HUIT VOLUMES IN-8°;

PUBLIÉS, AVEC DES NOTES, A LA SUITE DE SON ÉLOGE,

PAR N. FRANÇOIS (DE NEUFCHATEAU.)

370530
23.8.39

PQ
2015
N4
1807
ptie.2

# DISCOURS

# DU DUC DE NIVERNOIS

## A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

## DISCOURS DE RÉCEPTION.

(M. le duc de Nivernois ayant été élu, par messieurs de l'académie française, à la place de feu M. l'évêque de Clermont (J. B. Massillon, mort le 28 septembre 1742), y vint prendre séance le lundi 4 février 1743, et prononça le discours qui suit.)

MESSIEURS,

Souffrez que je suspende l'hommage de ma reconnaissance, pour m'acquitter à vos yeux d'un devoir qui n'est pas moins indispensable, en exprimant, comme citoyen, une douleur que je partage avec ma patrie.

Le roi a perdu son ami (1). Ici l'éloge du ministre et celui du souverain se confondent nécessairement ; les vertus de l'éleve font la gloire de celui qui l'a formé, et les regrets que nous devons à l'un ne sauraient se séparer de l'amour que l'autre nous inspire.

Ce n'est pas l'effort d'une vertu commune chez les rois, que d'enchaîner l'impatience si naturelle aux jeunes princes de marcher sans guide dans le sentier de la gloire. Notre vertueux monarque a su captiver cette ardeur ; il l'a fait céder à des sentiments que peu de souverains connaissent ; et, n'écoutant que la reconnaissance, plus il se sentait maître dans l'art de régner, plus il a cru devoir approcher du trône le sage qui lui avait appris à le remplir dignement. Ainsi M. le cardinal de Fleury avait assuré sa propre élévation en préparant le bonheur de la France ; et tandis qu'il cultivait dans l'ame du roi la semence de toutes les vertus, il se frayait sans y penser le chemin des honneurs qui furent la récompense de ses services.

(1) Le cardinal de Fleury (André-Hercule de Rosset) venait de mourir à Issy le 29 janvier 1743. Il avait été précepteur de Louis XV.

Mais c'est à celui que vous choisirez pour le remplacer dans vos assemblées qu'il appartient de célébrer la mémoire de ce grand homme ; je n'ai droit que de la révérer ; et je me hâte de vous marquer combien je suis flatté de l'honneur d'être assis parmi vous.

Vos bontés pour moi n'ont point été retardées par mon absence, qui ne me permettait pas de solliciter vos suffrages ; et en effet mon éloignement pouvait-il faire obstacle à vos bienfaits, puisque j'étais où je devais être ? Vous connaissez mieux que personne le prix de la pratique des devoirs, sans laquelle toutes les vertus sont déplacées : heureux ceux en qui elle fait briller les talents que chaque état semble exiger ! Ce rare mélange des qualités du cœur et de celles de l'esprit peut seul rendre vraiment dignes de vous ceux que vous daignez adopter. Tel fut M. l'évêque de Clermont, également fait pour jouir de votre estime et pour mériter vos regrets.

Qui mieux que lui connut, remplit, honora, s'il est permis de le dire, ses engagements ? Né avec cette droiture de cœur, avec cette justesse d'esprit qui font aimer et saisir la vérité, il se dévoua par son état à l'enseigner. Avec quel succès ne s'acquitta-t-il pas de cet auguste mi-

nistere? La douce persuasion coulait de ses levres : s'il n'entraînait pas les esprits, il captivait les cœurs ; s'il ne commandait pas en maître, il s'insinuait en ami ; et l'on pourrait dire de lui qu'il fut le plus séduisant des hommes, s'il n'avait pas employé sa voix à dissiper les prestiges de la séduction. Habile à démêler toutes les nuances du vice, il le combattait en le démasquant ; mais en même temps qu'il peignait les passions avec ce coloris vrai qui en montre la difformité, il savait, par un contraste utile, leur opposer le tableau touchant d'une morale qu'il avait l'art de rendre intéressante pour ceux même dont elle attaquait les penchants. Un talent si rare l'éleva à une dignité éminente, dont il soutint l'éclat par ses vertus ; et bientôt le même talent, envisagé sous un autre point de vue, lui obtint une place dans cette illustre compagnie. En y apportant le caractere d'éloquence qui lui était propre, il remplit parfaitement, Messieurs, l'esprit de votre établissement, qui vous oblige, pour ainsi dire, à multiplier sans relâche vos richesses dans tous les genres.

Telle est, en effet, la destination de l'académie, destination importante où l'on reconnaît l'empreinte du génie de votre fondateur,

ce grand homme dont les pas ne s'écarterent jamais de la route de l'immortalité. Pere d'une société d'hommes qui la dispensent et qui en jouissent, son goût pour les arts ne la lui assure pas moins que les miracles de sa politique; mais ce qui le consacre à la vénération de tous les siecles plus encore, s'il est possible, que ses propres actions, c'est cette gradation prodigieuse de prospérités dont ses plans ont été suivis.

M. le cardinal de Richelieu avait ouvert la carriere; Louis XIV la parcourut, et la remplit dans toute son étendue. Ce grand prince, en qui brillaient toutes les vertus, fit servir tous les talents à sa gloire. Ce n'était pas assez pour lui de diriger les efforts de ses armées, de présider aux décisions de ses conseils; il crut devoir encore ses soins au progrès des lettres; il voulut même s'associer en quelque sorte aux travaux littéraires; et ne dédaignant pas le titre qu'un magistrat respectable (1) avait porté avant lui, l'arbitre de l'Europe

(1) Pierre Séguier, chancelier et garde des sceaux, mort à quatre-vingt-quatre ans, le 28 janvier 1672, après avoir servi l'état sous Henri IV, Louis XIII, et Louis XIV, fut pendant trente ans le protecteur et le bienfaiteur de l'académie française.

s'honora du nom de protecteur de l'académie française. Ainsi l'amour de la gloire et celui des arts partagerent les soins de ce monarque toujours heureux, si j'ose le dire, puisque l'adversité même ne put le faire cesser d'être grand. Il ne lui restait rien à desirer que de voir recueillir à ses peuples, par la paix qu'il leur préparait, le fruit des travaux qu'il avait exigés d'eux. Mais la mort lui ravit ce bonheur. Le ciel nous l'avait donné pour nous rendre redoutables; c'est à son successeur qu'il était réservé de nous rendre heureux.

La douceur de ce nouveau regne a comblé nos espérances. La sagesse présidant à nos conseils, la modération réglant nos entreprises, la prudence dirigeant nos démarches, nous ont fait jouir de ce calme que demandait notre épuisement, et qui n'a souffert pendant un si long temps qu'une interruption aussi glorieuse que nécessaire. La fidélité à une alliance d'autant plus sacrée qu'elle est plus ancienne, vient de nous remettre les armes à la main; et si nous ne les avons pas encore posées, il en faut accuser uniquement la politique de quelques puissances jalouses, dont la conduite artificieuse a fait naître sous nos pas des obstacles nécessairement imprévus. C'est pour

nous une nouvelle source de gloire ; et nous devons rendre graces aux difficultés, puisqu'elles ajoutent à la réputation de valeur qu'on ne nous refusera pas, celle de constance qu'on aurait peut-être osé nous disputer : nous y joignons un désintéressement vrai, trop rare pour être vraisemblable ; et si nous voulons triompher de nos ennemis, c'est pour les forcer à jouir d'une tranquillité qui soit désormais assez bien fondée pour être durable.

Il me sied peut-être mal de tourner les yeux vers la paix. On s'accoutume aisément à n'envisager l'amour de la patrie que sous la seule forme qui est propre à la profession qu'on embrasse. Mais ce sentiment, le plus noble de tous, peut-il s'exercer dans trop de genres? Ce grand homme de nos jours, dont on a fait assez l'éloge en disant qu'il était né pour commander à des Français, M. le maréchal de Villars (1), voulut passer dans l'asile des muses le loisir que lui laissa l'intervalle de ses triomphes. C'est sous ses yeux et sous ses

(1) Le maréchal duc de Villars, né au mois de mai 1651, mort à Turin le 17 juin 1734, avait été reçu le 23 juin 1714 à l'académie française. En 1728 il avait fondé un prix à l'académie de Marseille. Il savait par cœur les beaux endroits de Corneille, Racine, et Moliere.

ordres que je suis entré dans la carriere où il présidait. Vous daignez aujourd'hui, Messieurs, m'ouvrir celle où il voulut marcher sur vos traces. Ce jour ne me laisserait rien à desirer, si le zele était un présage des talents qui sont nécessaires dans l'une et dans l'autre.

---

*Extrait de la réponse de M. l'archevêque de Sens (Jean-Joseph Languet) au discours de M. le duc de Nivernois* (1).

MESSIEURS,

Faut-il donc que nos jours de fête soient en même temps des jours de deuil? Faut-il toujours dans la même séance, et pour ainsi dire au même instant, pleurer et nous réjouir, semer des fleurs et répandre des larmes, unir les chants de joie que nous devons à nos nouveaux confreres aux lugubres regrets qui paraissent dus à ceux que la mort nous a en-

(1) On retranche de ce discours ce qui regarde Marivaux, reçu le même jour à la place de l'abbé Houtteville.

levés ? Ce contraste de sentiments, ce mélange presque bizarre de pleurs et d'applaudissements, ne ferait-il pas penser ou que notre joie est frivole si nos regrets sont véritables, ou que nos regrets ne sont que de cérémonie si notre joie est sincere ?

L'erreur, s'il y en a en ceci, vient, ce me semble, de la fausse idée qu'on se forme de la mort de nos confreres qui, enlevés à ce monde après une carriere glorieuse, n'ont payé à la nature le tribut nécessaire qu'après avoir acquis cette portion d'immortalité qui est due aux hommes rares. Quoi donc ! leur mort nous appauvrit-elle après que leurs talents nous ont enrichis ? Elle n'a enlevé que la plus vile portion de leur être : leur esprit nous reste tout entier avec leurs ouvrages ; ils forment ce fonds de richesses qu'ils ont accru successivement, et dont nous sommes les dépositaires : et en cédant la place à d'autres qui leur survivent, ils leur présentent le moyen de nous enrichir encore.

Qu'avons-nous perdu, en effet, par l'absence de tant de grands hommes qui nous ont précédés ? Ils ne sont pas morts pour nous : leur nom, leur gloire, leurs écrits sont à nous, et les font, pour ainsi dire, revivre parmi

nous. Ils nous parlent, ils nous excitent, ils nous critiquent même ; ils nous servent de maîtres, de guides, de modeles : Voiture nous entretient encore dans ses lettres, et Corneille nous instruit dans ses tragédies ; Patru regle l'éloquence du barreau, et Bossuet celle de la théologie ; Balzac nous enseigne l'éloquence sublime, et La Fontaine la poésie naturelle et coulante ; Boileau, Moliere, La Bruyere critiquent encore aujourd'hui les mœurs, et en démasquent le ridicule. Ils sont avec nous, ces hommes rares ; les uns nous amusent, et les autres nous instruisent, nous animent, et nous encouragent. Chacun d'eux peut dire avec Horace, *Je ne suis pas mort tout entier; ce qu'il y avait de meilleur en moi m'a survécu, et est resté avec vous* (1).

Me trompai-je, Messieurs, dans cette idée? En tout cas, si c'est un paradoxe, il est flatteur et pour nous et pour ceux qui ne sont plus ; même, tout paradoxe qu'il puisse être, il n'est pas destitué de preuve. Je n'en veux d'autre que cette multitude d'hommes de lettres qui, reçus depuis un siecle à l'académie,

(1) *Non omnis moriar, multaque pars mei vitiavit libitinam.* Horat.

sont venus l'un après l'autre déposer dans ses trésors les richesses qu'ils avaient acquises par leur travail. Ce sont des vaisseaux qui arrivent successivement du midi et du nord, de la Perse et des Indes, apportant chaque année de nouvelles richesses à une compagnie qui subsiste toujours au milieu de la vicissitude des temps. Ce sont des fleurs qui ornent l'une après l'autre un agréable parterre, et qui, changeant à chaque saison, laissent, par leur germe ou leur racine, de quoi le décorer de nouveau dans un autre printemps, et ressusciter des beautés qui semblaient péries. Réduisez l'académie française à ce petit nombre dont elle fut formée d'abord ; que ces quarante amis des muses aient été réellement immortels, comme le sera leur nom, l'académie ne serait-elle pas privée de toutes ces richesses que lui ont apportées d'âge en âge ceux qui les ont remplacés? Auriez-vous eu un abbé Regnier, un Lamonnoye, si La Chambre ne leur eût cédé la place ? Fénélon a remplacé Pélisson, et Scudéri Vaugelas. Sans la mort de Balzac, de Beautru, de Voiture, du marquis de Racan, vous ne compteriez pas au nombre de vos ancêtres académiques les Boileau, les Benserade, les Mézeray, les Fléchier, les Racine, les Dacier,

et tant d'autres, qui, vous ayant cédé la place à leur tour, rendent l'académie brillante aujourd'hui, et par le génie de ceux qui la composent, et par la mémoire de ceux qui les ont précédés. En un mot, plus de deux cents personnes illustres, qui depuis un siecle nous enrichissent de leurs talents et de leurs productions, nous fournissent une abondance de trésors littéraires qui donne au moins lieu de douter si la durée immortelle de quarante premiers académiciens eût été plus glorieuse à l'académie et plus utile aux belles-lettres.

J'avoue cependant, Messieurs, qu'il y a des personnages dont la mort prématurée mérite des regrets. Telle a été celle de M. l'abbé Houteville (1), dont la vie trop tôt abrégée nous a enlevé les espérances que nous avions conçues de ses talents, et de sa noble maniere d'écrire et de parler. Qu'il eût bien mieux que moi rempli aujourd'hui cette séance! et que vous eussiez eu de plaisir à l'entendre, comme vous l'entendîtes il y a quelques années, lorsqu'à la

(1) Claude-François Houteville, secrétaire perpétuel de l'académie française, était mort le 8 novembre 1742. Il avait été secrétaire du cardinal Dubois.

réception d'un de vos confreres (1) il prononça l'éloge du maréchal de Villars avec une éloquence digne d'une si belle matiere ! et en faisant admirer le héros qu'il célébrait il se fit admirer lui-même.

Il est triste que de si beaux talents aient été sitôt éteints dans la nuit du tombeau, et que celui qui les possédait ait subi, dans la force de l'âge, le sort qui appartenoit à la vieillesse : serait-ce parcequ'*en peu d'années il avait déja*, comme dit l'Ecriture, *réuni la science et les lumieres d'un âge consommé ?* En effet, son *Traité de la religion prouvée par les faits*, perfectionné dans une seconde édition, suffisait pour immortaliser son nom ; ouvrage trop beau pour n'être pas critiqué, trop convaincant pour n'être pas en butte aux incrédules, trop solide et trop éloquent pour n'être pas éternellement précieux à ceux qui aiment la religion et ses défenseurs.

Quant à ceux qui ont prolongé leurs jours jusqu'à cet âge *par-delà lequel il n'y a plus que douleur et langueur* (2), s'ils meurent pour le

(1) Le duc de Villars, fils du maréchal, reçu à l'académie le 9 décembre 1734.

(2) Psaume 89.

monde, ils vivent encore pour nous. Tel sera le sort de cet illustre cardinal dont vous avez, Monsieur, célébré si éloquemment la gloire immortelle. C'est à la France entiere à pleurer sa mort. L'académie, qu'il a aimée, qu'il a protégée, qu'il a ornée, fera vivre à jamais son nom et son souvenir.

Il en sera de même de M. l'évêque de Clermont. Puisqu'il a si bien et si saintement fourni une longue carriere, avons-nous autre chose que des fleurs à répandre sur son tombeau, et des applaudissements à donner à sa mémoire? La mort d'un saint évêque est aux yeux de la foi le jour de son bonheur et celui de sa gloire. Cette mort, *précieuse aux yeux de Dieu*, doit l'être aussi aux yeux des hommes; et de même que dans les fastes ecclésiastiques le jour du martyre des saints est nommé celui de leur naissance, par rapport à la vie triomphante qu'ils trouvent dans le sein de Dieu, de même le dernier jour de la vie d'un évêque victime de ses travaux et de sa charité, peut être honoré du même nom, puisque ce jour, cet heureux jour, est celui où il est récompensé par cette vie nouvelle qui ne finira plus.

M. l'évêque de Clermont jouira cependant sur la terre d'une autre espece d'immortalité,

moins brillante pour lui, mais plus utile pour nous, puisqu'il ne cessera de nous instruire par ces discours éloquents qui ont été si longtemps admirés à la cour et à la ville. Ne vous semble-t-il pas le voir encore dans nos chaires avec cet air simple, ce maintien modeste, ces yeux humblement baissés, ce geste négligé, ce ton affectueux, cette contenance d'un homme pénétré portant dans les esprits les plus brillantes lumieres, et dans les cœurs les mouvements les plus tendres? Il ne tonnait pas dans la chaire, il n'épouvantait pas l'auditeur par la force de ses mouvements et l'éclat de sa voix: non; mais par sa douce persuasion il versait en eux, comme naturellement, ces sentiments qui attendrissent, et qui se manifestent par les larmes et par le silence. Ce n'était pas des fleurs étudiées, recherchées, affectées; non, les fleurs naissaient sous ses pas sans qu'il les cherchât, presque sans qu'il les apperçût; elles étoient si simples, si naturelles, qu'elles semblaient lui échapper contre son gré, et n'entrer pour rien dans son action. L'auditeur ne s'en appercevait que par cet enchantement qui le ravissait à lui-même. Tel fut le caractere propre de l'éloquence du P. Massillon: aussitôt couru qu'arrivé de sa province, aussitôt

admiré qu'entendu, aussitôt enlevé pour la cour qu'il fut connu à la ville. Les applaudissements réitérés et continuels de l'une et de l'autre ne le firent point sortir de ce caractere de modestie, de douceur, de simplicité qui était le sien propre; modestie qu'il a conservée au milieu des applaudissements les plus flatteurs, et qui ne l'a point quitté dans les honneurs de l'épiscopat; modestie véritable, plus précieuse que les talents, et peut-être plus rare.

Oubliera-t-on jamais ce dernier carême qu'il prêcha à la cour, où, dans des sermons mesurés sur l'âge et la portée d'un roi enfant, il s'appetissait, pour ainsi dire, en faveur du prince, sans cesser d'être grand, d'être instructif, d'être touchant pour le courtisan? Il versait alors dans le cœur du jeune roi ces précieuses semences de religion que l'âge n'a point fait oublier, que l'éclat du trône n'a point effacées, tandis qu'un autre maître formait ce même cœur aux nobles sentiments de bonté, d'humanité, d'amitié, dont il a recueilli lui-même à sa mort les marques les plus tendres.

Ce n'est pas un simple souvenir qui nous reste de l'éloquent prélat; ce seront ses ser-

mons même qui augmenteront nos trésors, et qui serviront à jamais de modele aux orateurs chrétiens. Déja le public avide lui en avait dérobé une partie. J'apprends qu'il en a préparé une édition plus fidele. Quelle richesse pour l'avenir! quel modele propre à fixer dans de justes bornes l'éloquence chrétienne, et à la garantir de ce fatras savant, de ce pathétique ampoulé, disons-le hardiment, de ces dévotes puérilités qui avant la naissance de l'académie corrompaient nos chaires et séduisaient la plupart de nos prédicateurs!

C'est à ce grand homme que vous succédez, Monsieur (le duc de Nivernois), et vous apportez à la société qui vous adopte en son lieu d'autres talents qui nous sont précieux : vous venez nous enrichir de ce que la noblesse du sang inspire de politesse, de ce que l'art militaire donne de gloire, de ce que l'étude des belles-lettres procure de goût et d'agrément; car, tout livré que vous etes aux travaux de Mars, vous avez trouvé le loisir de faire votre cour aux muses, et vous êtes devenu un de leurs favoris. A un âge où ordinairement dégoûté des études par les études mêmes, on n'en sort que pour les oublier, et peut-être que pour les mépriser, vous vous êtes appli-

qué à les perfectionner en vous par une lecture assidue des meilleurs auteurs; et bientôt, après avoir été leur disciple, vous vous êtes trouvé en état de devenir en quelque façon leur juge. Je parle de ce beau parallele que vous avez tracé entre Horace et les plus célebres de nos poëtes français; vous les avez caractérisés tous, et leur avez donné à chacun, avec la justesse d'un discernement mûr, la mesure de louange et de critique qui leur appartenait. Il serait à souhaiter, au jugement des connaisseurs, que ce morceau parût au grand jour. Votre modestie le cache, et ne le produit à vos amis qu'à titre de consultation. Mais songez que, devenu membre de cette société, où les richesses de l'esprit et le fruit des talents deviennent entre nous un bien commun, vous en êtes redevable à vos confreres, aussi disposés à recevoir de vous de nouvelles lumieres que capables de vous en procurer (1).

Au reste, cette application aux belles-lettres est d'autant plus estimable en vous, Monsieur,

(1) Le parallele littéraire dont parle ici avec éloge l'archevêque de Sens a été souvent imprimé. M. de Nivernois l'a corrigé dans sa vieillesse, et l'a inséré dans ses œuvres, tome III, pages 231-271, sous ce titre : *Réflexions sur le génie d'Horace, de Despréaux, et de J. B. Rousseau.*

que d'une part vous savez l'allier parfaitement avec les devoirs de votre état, et que vous suivez Apollon sans manquer à ce que Mars attend de vous ; et de l'autre, que ce goût n'est pas commun parmi notre jeune noblesse. Combien y en a-t-il dont la vie oisive n'a d'occupation que des amusements, n'a de sérieux que pour de folles passions? N'y en a-t-il pas même dont le mérite est borné au seul courage? courage beaucoup vanté, rarement exercé, et quelquefois démenti.

Votre zele pour le service militaire sort d'une épreuve bien glorieuse et à vous et à toute la nation. Vous avez eu part à cette marche célebre où l'on a vu une armée entiere voler, pour ainsi dire, des frontieres de ce royaume jusque vers les rives de l'Elbe et du Danube, et, par la seule terreur de sa marche, purger la Baviere des brigands qui la désolaient, et délivrer des troupes qui, avec un courage et une patience héroïque, soutenaient tout l'effort de la puissance autrichienne. Ce n'était pas des hommes que cette armée rapide a eu à combattre, c'était mille obstacles plus difficiles à vaincre que des bataillons : la disette, la fatigue, la faim, la stérilité, les rigueurs de la saison ; tout conspirait à traverser la gloire

de nos illustres guerriers, et tout a servi à l'établir. Il ne sera plus question désormais de reprocher à notre nation sa légèreté prétendue et son inconstance : on lui accordait bien la gloire de la hardiesse et du courage dans les attaques ; mais on lui disputait celle de la constance pour soutenir, pour attendre, pour supporter une longue contrainte. Deux armées entieres ont concouru à prouver, par une patience plus héroïque que les victoires, de quoi le Français était capable en tout genre de courage : elles l'ont montré à cent nations dont les noms lui étaient preque inconnus ; et les flots du Moldau et de l'Elbe en ont porté la nouvelle jusque dans les mers du nord.

Outre ces ennemis communs, vous en avez eu d'autres à combattre vous seul ; la fievre, la langueur, l'épuisement d'une santé délicate. Votre ame, trop grande pour un corps si faible, semblait impatiente de s'y trouver resserrée, et elle paraissait sur le point de s'en séparer avec dépit. Qui l'aurait cru que, dans l'extrémité où vous étiez réduit, il coulait alors de votre plume, comme naturellement, des vers délicats et sublimes ?

Le talent de la poésie n'est pas nouveau dans votre maison. Dans ma jeunesse j'entendais

parler avec éloge de M. le duc de Nevers, votre aïeul, dont les vers coulants et naturels faisaient les délices de la cour (1). Quoi donc! l'esprit poétique entre-t-il dans les successions? et les enfants héritent-ils de cet art gracieux comme ils héritent des terres et des titres d'honneur de leurs ancêtres? C'est une de ces merveilles que la nature fait rarement, mais qu'elle a fait en votre faveur. C'est encore ici, Monsieur, une trahison que je vais faire à votre modestie; mais je ne puis la refuser au plaisir que j'ai eu de vous entendre réciter cette aimable poésie dans laquelle vous décrivez si naturellement le triste état où la langueur vous avait réduit, et où vous assortissez si bien la variété des images, la naïveté des sentiments, la noblesse des expressions à la modeste simplicité de la vertu (2).

(1) On peut lire une épître de ce duc de Nevers à l'abbé Bourdelot, que nous avons placée en note dans la premiere partie de ces *OEuvres posthumes* du duc de Nivernois, à la suite de son éloge.

(2) La piece à laquelle on fait ici allusion est la cinquieme élégie de notre auteur, faite en revenant de Baviere, en 1743, sur sa mauvaise santé. On la trouve dans ses œuvres, tome IV, pages 302-306. Elle commence par ces vers :

La montagneuse et froide Germanie
De mes beaux ans voit le lustre effacé :

Voilà ce qui regarde vos talents, Monsieur, et les graces de votre esprit. C'est beaucoup; mais c'est peu en comparaison du cœur et des vertus qui en forment le caractere : l'académie en fait encore plus de cas que des talents; et vous avez plus mérité son choix par cet endroit que par aucun autre. Quand je parle du cœur, je ne parle pas seulement de ce courage qui vous anime : pour un Français, pour un homme de qualité, ce n'est presque pas une vertu, c'est son état, c'est sa nature, c'est pour ainsi dire son essence.

Je parle d'un cœur qui sent l'amitié, et qui en connaît le mérite, qui possede les dignités sans dédain, les richesses sans attachement, les talents sans orgueil, sur-tout qui sait compâtir aux besoins de ses amis, les prévenir,

Mon faible corps, sous ce climat glacé,
En y cédant, accroît la tyrannie
De la douleur dont il est affaissé.
Arrête-toi, trop barbare ennemie!
Retiens ta faux, impitoyable mort!
Suspends le coup qui doit finir mon sort;
Et laisse-moi, rejoignant ma Délie,
Entre ses bras t'abandonner ma vie, etc.

Cette élégie, et toutes celles que l'auteur a faites pour sa femme (sous le nom de Délie), méritent d'être lues en entier.

les secourir à propos. Je trace en trois mots votre portrait, et je sais des faits de votre générosité qui le peignent encore mieux : votre modestie voudrait les cacher; mais vos amis qui les ont éprouvés ne les laissent pas ignorer.

Tous ces divers mérites justifient notre choix, Monsieur, aux yeux de ceux qui, à cause de votre âge, voudraient peut-être le critiquer. Quant avant trente ans on réunit tant de talents, tant de sagesse, et tant de lumieres, on est avant trente ans digne d'être admis parmi les maîtres. Si la sagesse, si les vertus sont prématurées, il est juste que la couronne le soit aussi. L'académie, en vous adoptant si jeune, non seulement s'assure une plus grande jouissance de vos talents, mais elle donne de votre personne un exemple propre à réveiller dans notre jeune noblesse le goût des belles-lettres, qui semble s'y éteindre peu à peu; c'est ce qui nous fait craindre pour l'avenir un temps où la noblesse ne se distinguera plus du commun des hommes que par une férocité martiale, qui, en soutenant la gloire des armes, perdra celle de la politesse, et qui ramenera ces siecles barbares où la nation fournissait des Achilles, mais elle manquait d'Homeres, et où les faits les plus dignes de mémoire n'avaient

que des vers grossiers ou un latin misérable pour être transmis à la postérité (1).

(1) Le reste du discours s'adresse à Marivaux; et malgré la sévérité des principes de l'archevêque, il trouve le moyen d'y rendre une pleine justice aux romans et aux comédies du récipiendaire. Ce morceau très adroit n'est pas dénué d'agrément; mais comme il n'a aucun rapport avec le duc de Nivernois, nous n'avons pas dû le transcrire.

Les discours qui vont suivre sont les meilleurs modeles de l'éloquence académique. On y distinguera plusieurs morceaux bien faits, comme, dans le discours suivant, le portrait d'un avocat-général; dans un autre, le magnifique éloge du maréchal de Belle-Isle, etc.

# RÉPONSE

## A M. L'AVOCAT GÉNÉRAL SÉGUIER.

(M. Séguier ayant été reçu à l'académie française (à la place de M. de Fontenelle, mort à Paris le 9 janvier 1757, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans onze mois), y prononça son discours de réception le jeudi 31 mars 1757. M. le duc de Nivernois lui répondit :)

MONSIEUR,

Votre entrée à l'académie française rappelle le souvenir de ce bel âge du monde où la reconnaissance unissait les hommes par des nœuds indissolubles, de ces temps où le droit sacré de l'hospitalité offrait aux héros une patrie par-tout où leurs ancêtres avaient répandu leurs bienfaits. Nous vous recevons aujourd'hui parmi nous, Monsieur, et notre empressement à vous posséder a dû attendre vos desirs; mais vous êtes académicien-né, pour

ainsi dire, et vous auriez pu réclamer à titre de patrimoine la place que nous vous déférons dans ce jour à tant d'autres titres; car il ne vous a pas suffi, Monsieur, d'être annoncé, désigné par la gloire de votre nom; vous avez voulu être précédé par votre réputation personnelle, et j'oserai presque m'en plaindre à vous au nom de l'académie. Distingué, comme vous l'êtes, par des talents rares dans l'exercice d'une charge qui exige tant de talents, nous ne satisfaisons, en vous adoptant, que la justice; il ne reste rien pour la reconnaissance que nous devons à notre second fondateur (1), et vous nous avez mis dans l'impuissance de nous acquitter envers lui, en nous imposant la nécessité de nous acquitter envers vous. Il n'y a personne qui ne connaisse et qui ne révere ces importantes fonctions du ministere public que vous remplissez, Monsieur, avec tant d'éclat.

Etre en même temps la voix publique et la voix du législateur; être le défenseur nécessaire de toutes les causes qui intéressent le prince,

(1) Le chancelier Séguier. Voyez la note à son sujet dans le discours de réception du duc de Nivernois, qui est le premier morceau de cette seconde partie de ses *OEuvres posthumes*, page 7 ci-dessus.

et de toutes celles qui intéressent le public; être l'organe toujonrs secourable de ceux à qui leur âge ou leur état ne permettent pas de se faire entendre au pied des tribunaux; être dans les affaires contentieuses le dépositaire, l'interprete, l'arbitre des preuves, des arguments, des moyens respectifs, et par-là prévenir souvent et faciliter toujours le jugement du sénat respectable dont on s'attire la confiance; tels sont les droits qui caractérisent la charge d'avocat-général, telles sont les fonctions de son ministere. L'imagination s'effraie et l'émulation se décourage en considérant toutes les qualités qu'un esprit doit rassembler pour fournir glorieusement une si vaste carriere; il faut une étendue qui suffise à la multitude toujours renaissante des affaires, une pénétration capable de les approfondir toutes, une perspicacité qui atteigne jusqu'à la substance intime d'une affaire obscure, pour en arracher les moyens décisifs et victorieux qui auraient échappé à l'œil perçant de l'intérêt, aux parties elles-mêmes; il faut enfin réunir les sentiments du citoyen, les vues de l'homme d'état, l'érudition du jurisconsulte, l'ordre et la netteté dans les idées qui caractérisent le grand magistrat, l'éloquence vive

et en même temps judicieuse de l'orateur le plus consommé. L'art de bien dire, celui de bien écrire, celui de bien composer, dont vous venez de faire, Monsieur, un si bel usage, ne rempliraient qu'imparfaitement les devoirs d'un avocat général. Forcé souvent, par des circonstances aussi soudaines qu'imprévues, à être éloquent sans préparation, avouez-le, Monsieur, vous avez besoin de ce talent inné que la nature seule peut donner, et dont elle est si avare; vous avez besoin de ce rare et admirable instinct du génie qui, entraîné par une inspiration toujours heureuse, saisit et embrasse à la fois le vrai, le beau, et le sublime; vous avez besoin de cette énergie du style que l'étude ne donne point, qui semble participer de l'enthousiasme, et qui, présentant les objets sous le point de vue le plus frappant, pénetre rapidement l'auditeur du sentiment dont l'orateur est pénétré.

Je n'en dirai pas davantage; que votre modestie se rassure, Monsieur, je la respecterai, et je laisse au public le soin facile de trouver, dans l'énumération des talents qui vous sont nécessaires, celle des talents que vous possédez. Cet éloge vraiment digne de vous a déja prévenu celui que je pourrais faire; et telle

est ma destinée aujourd'hui, qu'ayant à traiter des sujets qui seront à jamais célebres dans l'histoire de l'académie, je ne puis rien dire qui n'ait été dit, je ne puis rien louer qui n'ait été loué; je ne puis que rappeler au public ses propres idées et ses propres sentiments.

En effet, si l'heureuse acquisition que nous faisons en vous adoptant, Monsieur, est un triomphe public, la perte que nous déplorons en même temps est une perte publique. Nous nous étions approprié le grand homme auquel vous succédez; dans nos fastes nous jouissions de sa gloire, dans notre société de ses vertus; il était fait pour être l'oracle de nos assemblées, il se contentait d'en être l'ornement; il aimait à n'être qu'un d'entre nous : mais ne nous flattons pas qu'il fut notre bien propre et particulier; il était le bien commun de l'humanité; il appartenait à quiconque aime les lettres, les talents, et la philosophie : il est pleuré, il sera révéré par-tout où il y a des hommes qui pensent.

L'antiquité vit toutes les nations adorer l'astre qui féconde tous les climats, et dont les influences bienfaisantes se répandent sur toutes les productions de la nature. Ainsi tous les talents, toutes les sciences réclament M. de

Fontenelle, et tous les temples de la littérature consacrent son culte. Sa réputation n'est pas la réputation d'un homme; elle est un glorieux amas de toutes les réputations possibles, et on peut lui appliquer parfaitement la belle louange que mérita autrefois Caton le Censeur, en qui Tite-Live admire cette rare et flexible fécondité qui fait embrasser tous les genres, et qui fait réussir dans tous au point de paraître successivement né pour chacun en particulier; et il semble qu'en formant le génie de M. de Fontenelle la nature ait eu attention à le former tel pour les circonstances dans lesquelles ce grand homme devait paraître.

A son entrée dans la noble carriere des lettres la liste était pleine d'athletes couronnés, tous les prix étaient distribués, toutes les palmes enlevées; il ne restait à cueillir que celle de l'universalité. M. de Fontenelle osa y aspirer, et il l'obtint. Semblable à ces chefs-d'œuvre d'architecture qui rassemblent les trésors de tous les ordres, il réunit l'élégance et la solidité, la sagesse et les graces, la bienséance et la hardiesse, l'abondance et l'économie; il plaît à tous les esprits, parcequ'il a tous les mérites; chez lui le badinage le plus léger et la philosophie la plus profonde, les traits de

la plaisanterie la plus enjouée et ceux de la morale la plus intérieure, les graces de l'imagination et les résultats de la réflexion; tous ces effets de causes presque contraires se trouvent quelquefois fondus ensemble, toujours placés l'un près de l'autre dans les oppositions les plus heureuses, contrastées avec une intelligence inimitable.

Par là, dans ces admirables éloges qu'il a composés pour tant de grands hommes, non seulement il s'incorpore tour-à-tour avec chacun d'eux; non seulement il entre dans le secret de leurs études, de leurs procédés, de leurs découvertes, ensorte que, suivant une de ses expressions, *on le voit devenir successivement tout ce qu'il a lu;* mais encore il embellit chaque matiere qu'il traite par les richesses de toutes les autres qu'il possede : il ne se contente pas d'être métaphysicien avec Mallebranche, physicien et géometre avec Newton, législateur avec le czar Pierre, homme d'état avec M. d'Argenson; il est tout avec tous, il est tout en chaque occasion; il ressemble à ce métal précieux que la fonte de tous les métaux avait formé. Leibnitz projetait la création d'une langue universelle, et M. de Fontenelle a regardé ce projet comme une belle chimere.

Il ne s'appercevait pas qu'il était lui-même, si j'ose ainsi parler, l'exécution de cette idée; et comment s'en serait-il apperçu? Cette langue qu'il parlait était sa langue naturelle; il ne l'avait pas apprise, et elle ne s'enseigne pas.

Oserai-je parler, Messieurs, de cet ouvrage immortel qui, faisant l'histoire des sciences, et substituant souvent à leurs hiéroglyphes sacrés le langage commun, a si bien étendu leur empire, en leur attirant le juste hommage de ceux même qui ne les connaissent pas? De grands hommes qui m'écoutent (et que le sort plus juste aurait dû me permettre d'écouter) (1), ces grands hommes, dont la gloire a fourni de si beaux matériaux à celle de M. de Fontenelle, seraient seuls dignes de le célébrer, de l'apprécier en cette partie, et je dois craindre de profaner un sujet trop au-dessus de ma portée. Mais dans cet aveu sincere de mon incapacité je puis me permettre les expressions de la reconnaissance, et je ne me refuserai pas le plaisir de rendre grace au génie bienfaisant qui m'a mis en état d'entrevoir

(1) Le directeur et le chancelier de l'académie française étaient élus par le sort. (*Histoire de l'académie*, par Pélisson, page 77.)

d'augustes mysteres qu'une laborieuse initiation ne m'a pas dévoilés. Il a rempli l'intervalle, il a comblé l'abyme qui séparait les philosophes et le vulgaire. La Sagesse n'habite plus les déserts ; on arrive à son temple en parcourant des chemins faciles, où tous les esprits se tiennent par une chaîne non interrompue. Quel bienfait plus digne de la reconnaissance publique ! quel homme rendit jamais un plus grand service à l'humanité !

Le fameux chancelier d'Angleterre connut et attaqua les prestiges de la fausse philosophie qui régnait impérieusement de son temps ; il pressentit, il devina qu'il existait une méthode pour connaître ; il en avertit son siecle, et mit les siecles suivants en état de la trouver. Descartes naquit pour recueillir ce trait de lumiere ; il apprit aux savants à ignorer, aux philosophes à douter, aux physiciens à observer, et par là il forma de vrais savants, de vrais philosophes, de vrais physiciens ; il étendit la raison de tous ceux à qui il parla ; mais il ne parla qu'à ceux qui étaient en état de l'entendre. Cette portion de la société que le vulgaire ignorant croit oisive, comme il croit les astres immobiles, parceque leur mouvement lui échappe ; les hommes studieux, les

gens de lettres, profiterent seuls de la révolution causée par Descartes dans les connaissances humaines. Il était réservé à M. de Fontenelle de généraliser l'ouvrage de Bacon et de Descartes, de familiariser le public entier, de rendre la raison d'usage commun, de l'introduire, de l'établir dans tous les genres et dans tous les esprits.

L'exécution de cette grande entreprise demandait bien de l'art et des talents. Les hommes consentent à savoir, mais non pas à étudier. La multitude se refuse au travail, et il faut la conduire par des chemins semés de fleurs : c'est ce qu'a fait M. de Fontenelle, ne cessant jamais de plaire pour parvenir à instruire, et apprivoisant tous les hommes avec la raison, parcequ'il la montre toujours sous les traits de l'agrément.

C'est ainsi que la plus haute astronomie, c'est ainsi que l'érudition la plus profonde deviennent entre ses mains des matieres de goût, parées de toutes les graces qui captivent l'imagination. Les sublimes spéculations de Descartes sur le systême planétaire ne paraissent qu'un badinage qui, développant au lecteur le plus superficiel toute la théorie des astres, le conduit sans effort jusqu'à cette

vaste et brillante hypothese, entrevue par les anciens, de la multiplicité des mondes. Les compilations laborieuses du docte *van-Dale* sur les prestiges imposteurs du paganisme, ne sont plus qu'un précis élégant qui force l'imagination même à s'instruire, parceque l'instruction n'est jamais séparée du plaisir.

Ce soin de plaire en enseignant n'était, à vrai dire, qu'une restitution que M. de Fontenelle faisait à la raison et au savoir, qui lui avaient tant de fois prêté leurs trésors pour en enrichir ses ouvrages de pur agrément. Que ne peuvent Ovide et Lucien se voir revivre dans ses écrits! Le premier y reconnaîtrait tout le brillant de son coloris, toute la délicatesse de son pinceau, toutes les finesses de sa touche; mais il s'étonnerait de se trouver encore moins peintre que philosophe: le second reconnaîtrait tout le piquant de ses idées et de ses expressions; mais il s'étonnerait de se trouver toujours aussi riche, aussi varié que neuf et hardi: tous deux aimeraient à être Fontenelle.

Quelques fruits peut-être précoces de sa jeunesse littéraire ont paru peu dignes de tenir place dans le recueil des chefs-d'œuvre dont ils ont été suivis de près. Loin de nous une

semblable pensée ! Rendons graces soit à la modestie, soit à l'amour paternel de M. de Fontenelle; applaudissons avec reconnaissance à un sentiment qui, l'empêchant d'effacer des fastes de sa vie le peu de jours qui n'ont pas été marqués par des triomphes, a permis que les hommes vissent le Nil faible et naissant. C'est après lui que j'emprunte de Lucain cette image, et je voudrais n'employer dans ce discours que des expressions de M. de Fontenelle; ce serait peut-être la seule maniere de le louer qui fût digne de lui.

Est ce dans le sein de sa patrie, est-ce à un tel homme qu'on a pu reprocher avec aigreur d'avoir parlé en faveur de ses contemporains, de ses compatriotes, dans cette fameuse et éternelle dispute de la prééminence des siecles? Ce que Cicéron avait dit à l'antiquité, on a osé faire un crime à M. de Fontenelle de le penser. Gardons-nous de cette témérité sacrilege : et si notre goût de prédilection pour l'énergie, le feu, la fécondité, le naturel des ouvrages anciens nous fait traiter d'erreur et de prévention dans M. de Fontenelle la préference qu'il donne à l'élégante clarté, à la méthode lumineuse, à la fine précision qui caractérisent les ouvrages modernes, respec-

tons cette prévention, cette erreur, et regardons-les comme un patriotisme, comme un zele de nationalité littéraire. Eh ! comment M. de Fontenelle se serait-il dépouillé de ce sentiment dans les matieres soumises au goût, lui qui l'a porté jusque dans les mathématiques?

Je parle de cette ténacité avec laquelle il persévere constamment dans le cartésianisme. Accoutumé à croire le vuide et l'attraction bannis pour jamais de la physique par le plus grand génie de la France, il ne put se résoudre à les y voir revenir sous les auspices du plus grand génie de l'Angleterre. Lent à s'assurer des vérités, parcequ'il les examinait, il n'aimait pas qu'elles lui échappassent quand il croyait s'en être assuré : il doutait longtemps avant de voir, il ne revenait pas au doute après avoir vu ; mais en se fixant avec une espece de religion aux principes de physique générale qu'il avait adoptés, il vit sans aigreur le nouveau système se répandre comme un torrent : il fit mieux que d'adopter le newtonianisme, il imita la conduite de Newton, qui *aurait mieux aimé être inconnu que de voir le calme de sa vie troublé par des orages littéraires.* C'est ainsi que M. de Fonte-

nelle (1) nous peint le grand Newton aussi modéré que sublime, et tel a été M. de Fontenelle lui-même.

Attaqué plus d'une fois par des adversaires redoutables, il essuya des critiques ameres, piquantes, humiliantes même, si un tel homme pouvait être humilié. Aux traits les plus perçants et les plus envenimés il n'opposa jamais que l'égide du silence ; il ne montra ce qu'il pensait des armes dont il était blessé qu'en ne les employant jamais. Occupé, par préférence à tout, de soigner son propre bonheur, et de respecter le bonheur d'autrui, il se vit souvent contredit, et il s'abstint toujours de contredire ; il fut offensé, et il n'offensa jamais ; il semblait qu'il fût impassible ; et il porta la patience jusqu'à souffrir qu'on prît sa patience même pour un orgueil déguisé : on l'accusa d'approuver pour qu'on l'approuvât, de louer tout afin que tous le louassent ; on l'accusa d'être doux, d'être indulgent, d'être sage par vanité. Quel est donc cet amour propre nouveau dont le caractere est de servir l'amour propre d'autrui ? quel est cet orgueil approbateur qui s'accorde si bien avec l'orgueil des

(1) Eloge de Newton, par Fontenelle.

autres ? et à quels traits reconnaîtra-t-on désormais la bienfaisance, la douceur, et la raison ?

Tels furent les traits distinctifs du caractere de M. de Fontenelle. La nature lui avait donné cet assemblage rare d'un caractere et d'un esprit assortis l'un pour l'autre. Les hommes pensent selon leur esprit, ils agissent selon leur caractere; et de la discordance trop commune de ces deux facultés naissent toutes ces inégalités, ces variations, ces contrariétés qui étonnent souvent le public. M. de Fontenelle n'offrit jamais ces spectacles honteux pour l'humanité, et plus encore pour la philosophie; il avait dans le cœur le même équilibre que dans l'esprit, la raison dominait dans toute son existence, la raison réglait ses sentiments comme ses idées, et elle n'avait pas plus de peine à régler les uns que les autres. C'est ainsi que la vie de ce grand homme, aussi longue et plus digne encore de l'être que celle de Démocrite (1) présente dans tout son cours le rare tableau de cette belle et constante uniformité qu'accompagne le bonheur. Il était cet heureux qu'il peint très bien

(1) Démocrite a vécu au moins cent ans.

dans un de ses ouvrages (1), reconnaissable entre tous les hommes à une espece d'immobilité dans sa situation ; mais, s'il est possible, M. de Fontenelle fit plus que d'être heureux ; il accoutuma ses contemporains à la vue de son bonheur, il se le fit pardonner : on convint qu'il était heureux, et qu'il méritait de l'être.

Et comment n'aurait-on pas été forcé d'applaudir au bonheur d'un homme toujours doux, toujours conciliateur, lors même qu'il n'était pas impartial ; d'un homme qui, flexible à toutes les manieres, observateur de tous les égards, respectant tous les devoirs, indulgent pour toutes les fautes, et inaltérable au milieu des offenses, n'a jamais heurté ni ses inférieurs, ni ses égaux, ni ses supérieurs, ni même ses ennemis?

Je l'avouerai, Messieurs, et je crois que toute cette respectable assemblée éprouvera le même sentiment, je ne saurais, sans en rougir pour notre siecle, me rappeler que M. de Fontenelle eut des ennemis. Mais que dis-je? et de quoi peut-on s'étonner en ce genre? N'est-ce pas l'histoire de tous les siecles du monde et de

(1) Traité du bonheur, par Fontenelle.

toutes les conditions humaines? Le bannissement d'Aristide, la condamnation de Socrate, les fers de Galilée, et pour passer dans un autre ordre d'exemples, Marc-Aurele, Charles-le-Sage, Henri-le-Grand, sans cesse inquiétés par des sujets factieux, ou assaillis par des voisins jaloux; quels monuments! quelles traces ineffaçables de l'injustice des hommes! Et ne voyons-nous pas notre auguste protecteur, ce roi sans orgueil et sans ambition, qui n'a jamais vaincu que pour pacifier, ne le voyons-nous pas aujourd'hui contraint à reprendre les armes qu'il s'était flatté de déposer pour jamais? Que lui ont servi sa douceur, sa modération, sa patience? En le forçant à se défendre, on l'a accusé d'être agresseur; on a osé lui supposer des vues d'usurpation, des projets d'envahissement, tandis qu'on abusait de sa réserve à publier ses droits les plus légitimes. On a osé peindre comme un conquérant perturbateur ce prince que les conquêtes n'ont jamais enorgueilli. En vain la fortune a mis sa modération à la plus forte épreuve par le succès brillant d'une expédition qui sera une merveille parmi les merveilles de ce siecle. Les statues érigées aux vaincus, pour éterniser l'honneur de la résistance, déclarent assez

la gloire du vainqueur, et le prix de la conquête. Réservons à la majestueuse simplicité de l'histoire un évènement trop supérieur aux éloges contemporains, puisqu'il est digne de l'admiration de la postérité, et contentons-nous d'applaudir à la sagesse d'un roi que les victoires ne peuvent enivrer, parcequ'il est toujours moins flatté de l'honneur d'avoir vaincu qu'affligé de la nécessité de vaincre ; d'un roi que les triomphes ne rendent point heureux, parcequ'il ne saurait l'être quand il ne lui est pas permis de faire jouir son peuple des douceurs de la paix. Si pour la conserver il n'avait fallu que le sacrifice de sa propre gloire, ce sacrifice aurait peu coûté à son cœur ; mais sa gloire est celle de la nation, le bonheur public y est attaché, et c'est par là seulement qu'il en est jaloux. L'honneur de ce pavillon respectable qui porte notre renommée jusqu'aux bornes de l'univers, la sécurité de cette navigation qui nous fait participer aux richesses des deux mondes, la protection de ces établissements qui fournissent à la navigation un aliment nécessaire, voilà les seuls motifs qui le font nous appeler aux combats. Ce n'est pas un pere qui arme ses enfants pour sa querelle, c'est un pere qui ne s'arme que pour la

querelle de ses enfants. Je n'entreprendrai pas, Messieurs, je crois devoir m'abstenir de faire son éloge; le bonheur que j'ai d'être admis à l'approcher souvent m'interdit une fonction dont l'exercice me serait si cher : je sens que je ne pourrais me livrer au sentiment de mon cœur sans me laisser soupçonner de flatterie ; je sais que je ne pourrais peindre tant de vertus sans blesser celle qui releve le prix de toutes les autres. Fallait-il, hélas! que, pour développer en entier la grandeur de son ame, il nous en coûtât les larmes les plus ameres, les inquiétudes les plus cruelles? Que ne pouvons-nous ignorer, que ne puis-je oublier jusqu'où il sait porter ces vertus presque surhumaines qui se déploient dans les circonstances les plus critiques et les plus accablantes pour l'humanité, le mépris du danger, le sacrifice de soi-même, l'accord si difficile de la résignation et de la sensibilité! Nous en sommes l'objet permanent, de cette sensibilité qui caractérise le meilleur des rois. Ce n'est pas un vain titre pour lui que le nom de pere commun, c'est l'expression du sentiment qui domine en lui : nous occupons dans son cœur la même place que ses enfants, nos droits s'y confondent avec les leurs, et ils aiment à

disputer avec nous d'obéissance et de respect, comme ils nous permettent de disputer avec eux d'amour et de filialité. Ainsi cette vaste et heureuse monarchie n'est qu'une famille immense, qui, toujours réunie dans un sentiment commun, n'a besoin que de son union même pour être la puissance la plus florissante et la plus respectée de l'univers.

# RÉPONSE

## A M. L'ANCIEN ÉVÊQUE DE LIMOGES.

(M. de Coetlosquet, ancien évêque de Limoges, ayant été reçu à l'académie française (à la place de l'abbé Sallier, mort le 9 janvier 1761), y prononça son discours de réception le jeudi 9 avril 1761. M. le duc de Nivernois lui répondit :)

MONSIEUR,

L'usage antique et sacré d'honorer les morts par des éloges publics dont la perspective flatteuse semble étendre la durée de la vie par-delà ses bornes réelles, est une des plus salutaires et des plus consolantes institutions de l'humanité. Trop négligée par les législations modernes, cette sainte et utile coutume n'a presque d'asile assuré que dans les sociétés littéraires, qui l'ont rendue dans leur sein non pas une distinction pour quelques uns, mais un bien commun auquel chaque individu a

un droit égal : sage et judicieux réglement dans la république des lettres, où les travaux n'ont pas besoin d'éclat pour être estimés ; où le mérite n'a pas besoin de célébrité pour être senti ; où les citoyens, souvent par goût, souvent par modestie, d'autres fois par la nature de leurs occupations, échappant aux regards de leur siecle, et laissant ignorer leurs talents à la renommée, se laisseraient ignorer eux-mêmes à la postérité.

Tel fut pendant long-temps M. l'abbé Sallier, auquel vous succédez aujourd'hui parmi nous, monsieur, et tel il aurait été toute sa vie, si l'emploi distingué que lui confia un ministre (M. de Maurepas) qui veillait avec soin et avec amour à l'honneur et au progrès des lettres, ne l'avait arraché à cette douce et honorable obscurité où l'amour de l'étude l'avait concentré.

Les hommes qui joignent la modestie au mérite (vous devez le savoir mieux que personne, Monsieur), ne se développent aux yeux de leurs contemporains que par degrés, et proportionnément aux circonstances qui les forcent à se produire. C'est ainsi que M. l'abbé Sallier, devenu garde de la bibliotheque royale, ne parut dès le premier instant neuf à au-

cune des fonctions de cet emploi, ni inférieur à aucun des talents qu'il exige. Etabli, pour ainsi dire, le pontife du temple des lettres, il fut consulté tous les jours, et ne rendit jamais que des réponses claires et satisfaisantes. Personne ne réclama en vain son secours pour être initié aux mysteres de l'érudition ; et quiconque le prit pour guide eut lieu de s'attacher à lui par les nœuds de la reconnaissance. Dans ces jours où le dépôt commis à ses soins était ouvert à la curiosité publique, si quelquefois surchargé d'une foule de questions et de demandes toujours pressantes et souvent indiscretes, il se trouvait obligé de prendre un ton sévere et peut-être voisin de la sécheresse, ce ton, étranger à son caractere naturel, ne fut jamais en lui qu'extérieur et momentané ; il le déposait en fermant la bibliotheque, comme Agricola en descendant de son tribunal, et il rentrait dans la société avec ces qualités aimables qui l'y faisaient chérir. Il n'y portait que celles de son cœur ; il n'y étalait jamais les richesses de son esprit ; on ne voyait en lui que de la simplicité, de la douceur, de la gaieté, de la modestie. Il parlait peu, écoutait volontiers, fuyait la dispute, et semblait ignorer qu'il fût en état d'instruire. Le monde ne con-

naissait en lui qu'un homme aimable ; le savant ne se trouvait qu'à la bibliotheque ou dans les académies. Exact à remplir tous ses devoirs, il était aussi assidu à nos assemblées qu'empressé à satisfaire et même à prévenir les vœux de tous ses confreres relativement aux secours littéraires qu'ils pouvaient attendre de lui. Aussi emporte-t-il tous nos regrets ; et pour diminuer la douleur que sa perte nous cause il ne fallait pas moins que la consolation dont vous nous faites jouir, Monsieur, en prenant parmi nous la place qu'il a laissée vacante.

Permettez-moi de déceler ici les secrets de votre ame. Vous ne l'avez point recherchée, monsieur, cette place que nous vous décernons avec tant de joie ; mais vous la recevez avec reconnaissance et avec résignation en même temps, comme faisant partie du noble et honorable fardeau que vous portez (1). Vous savez que c'est un de nos droits : et ce n'est pas le moins cher à notre cœur de voir assis parmi nous celui qui, chargé de la fonction la

(1) L'évêque de Limoges avait été nommé précepteur du duc de Bourgogne le 29 avril 1758. Son éleve, qui donnait de grandes espérances, mourut très jeune ; et sa mort a peut-être changé la destinée de la monarchie.

plus importante et la plus difficile à bien remplir dans une monarchie, pose les fondements de la félicité publique dans l'ame de ceux que la Providence destine à en être les dispensateurs.....

Les larmes qui coulent de vos yeux, monsieur, l'attendrissement public qui y répond, et que je ne puis m'empêcher de renouveler par l'expression de ma propre douleur, déclarent assez quel heureux fonds s'était offert à vos premieres leçons, quel droit nous avions d'en attendre le bonheur de notre postérité la plus reculée. Heureux les enfants de nos enfants ! heureux ceux dont les yeux ne sont pas encore ouverts !... Nous n'aurons pas la barbarie de leur apprendre un jour toute la grandeur de la perte qu'ils viennent de faire ; nous leur épargnerons le tableau de l'affliction générale dont nous sommes les malheureux témoins. Ils ignoreront combien notre cœur a été déchiré par les pleurs de notre auguste monarque, par les gémissements d'un pere et d'une mere qui ne connaîtraient jamais que les délices d'une prospérité non interrompue, si dans l'ordre suprême les tribulations n'étaient souvent les compagnes et l'épreuve de la vertu la plus pure... Arrêtons-nous ; respectons des

plaies trop profondes et trop récentes : tirons un voile sur ces objets de douleur, et levons les yeux vers les doux objets de consolation que le ciel offre à vos soins, monsieur, et à notre tendresse.

Adorés d'avance par une nation dont le caractere distinctif est l'amour du sang royal, nos jeunes princes ont contracté par-là en naissant une dette dont vous leur apprendrez à s'acquitter. Vous assurerez leur bonheur et celui de la nation en formant leur esprit par l'étude des bonnes lettres, et leur cœur par les sentiments de la religion, de cette religion sainte qui semble particulièrement descendue du ciel pour l'instruction des princes, à qui elle apprend que tous les hommes sont freres, qu'ils sont tous soumis aux mêmes lois, qu'ils seront tous jugés au même tribunal, sans exceptions, sans privileges, sans distinction d'état ou de naissance. Vérité sublime et féconde que les tyrans ignorent, que les conquérants oublient, que les passions obscurcissent quelquefois, que la flatterie s'efforce toujours de déguiser, et qui, développée avec soin, et présentée sous toutes ses faces, forme seule le plus excellent système d'éducation, comme

elle annonce le meilleur système possible de gouvernement!

Telles sont, Monsieur, les fonctions du grand emploi qui vous est confié; fonctions infiniment flatteuses par la beauté de leur objet, mais effrayantes par la nécessité du succès. Aussi n'aviez-vous garde de le desirer cet emploi aussi pénible qu'éclatant; et il ne vous a peut-être manqué pour vous en défendre qu'assez d'amour-propre pour prévoir qu'il vous serait offert. Trompé par votre humilité, la voix publique vous a trahi. Ce diocese que vous gouverniez avec tant de sagesse, où votre charité suffisait à tous les besoins, où votre vigilance prévenait tous les désordres, où votre exemple enseignait toutes les vertus; tel fut, Monsieur, le délateur indiscret des excellentes qualités de votre cœur et de votre esprit. On ne sera pas étonné qu'un pareil témoignage s'accordât avec celui d'un homme (1) dont la mémoire sera toujours aussi respectée que l'était sa personne, et que je m'abstiens de nommer dans la crainte de voir couler vos larmes,

(1) Le cardinal de La Rochefoucauld (Frédéric-Jérôme de Roye), archevêque de Bourges, etc., mort le 27 avril 1757.

et de ne pouvoir contenir les miennes en prononçant ce nom cher et sacré pour vous et pour moi. Cet homme excellent, qui jouissait de la confiance d'un roi qui aime la vertu et qui est si digne de l'aimer, vous connaissait trop bien pour ne s'être pas cru obligé de vous faire connaître. La justice du cœur et la justesse de l'esprit, qualités qui formaient la base immuable de ses opinions et de ses démarches, l'avaient emporté sur les égards que sa tendre amitié pouvait devoir à vos goûts et à votre modestie. Il n'avait pu se dispenser de vous peindre tel que vous êtes, de découvrir même à votre insu tout ce que vous cachez; et c'est cette espece de trahison qui vous a enlevé à une province que vous chérissiez autant qu'elle vous chérissait, et à laquelle vous aviez cru pouvoir vous attacher par des liens indissolubles en refusant de la quitter pour un des premiers sieges du clergé. Elle vous a perdu avec les plus vifs regrets; mais instruite et formée par vous-même à l'amour du bien public, ses gémissements se sont mêlés à des chants d'alégresse, en vous voyant chargé du soin de cultiver ces jeunes plantes à l'ombre desquelles nos neveux se reposeront un jour.

Puisse le génie tutélaire de la patrie préser-

ver ces enfants si précieux de tous les dangers de l'enfance ! puissions-nous n'avoir versé qu'une fois de ces pleurs amers qu'arrache une vive douleur ! puissiez-vous, monsieur, ne verser désormais avec nous que de ces douces larmes de joie et d'attendrissement qu'excitera le succès de vos soins !

# RÉPONSE

## A M. L'ABBÉ BATTEUX.

( M. l'abbé Batteux ayant été reçu à l'académie française (à la place de M. Odet-Joseph Giry de Saint-Cyr, sous-précepteur de M. le dauphin, conseiller d'état), y prononça son discours de réception le 9 avril 1761. M. le duc de Nivernois lui répondit : )

MONSIEUR,

On peut dire que la république des lettres est pleinement florissante lorsque les littérateurs sont philosophes, et que les philosophes cultivent la littérature (1). En effet l'aménité, la délicatesse qui se puisent dans l'étude des

(1) Le discours de réception de l'abbé Batteux est un éloge détaillé de la philosophie. Il appelle les philosophes « les précepteurs du genre humain, les ministres de la paix « et du bonheur public, les prêtres de la vérité et de la « vertu, etc. »

belles lettres rendent la philosophie plus victorieuse, en la rendant plus aimable, en donnant des graces à la sagesse, en semant de fleurs le chemin de la vertu; tandis que de son côté la lumiere philosophique sur les matieres d'érudition, y porte cet esprit d'ordre, de méthode et d'analogie, sans lequel le savoir n'est que du pédantisme, la mémoire se charge, et la tête ni le cœur n'ont rien acquis. Les acquisitions du savoir fournissent à un écrivain ces rapprochements intéressants (1) qui le mettent en état de présenter le tableau varié de toutes les opinions, de toutes les sectes, en paraissant n'en discuter qu'une seule; et l'esprit philosophique, cet esprit qui, par les causes, annonce les effets, ou qui des effets remonte à la connaissance des causes; cet esprit qui rend raison de tout, et même des bornes qu'il doit se prescrire, élevant l'homme de lettres à la dignité de législateur (2), fait de ses observations un code littéraire où tout genre trouve sa loi, tout abus son remede.

(1) Allusion aux Dissertations de l'abbé Batteux, et à son ouvrage sur Epicure.

(2) Allusion au Cours de belles-lettres de l'abbé Batteux, ouvrage qui a été très utile, mais qui est imparfait, et a besoin d'être revu et perfectionné.

Le philosophe littérateur dogmatise avec élégance, dispute avec politesse, plaît en instruisant, enseigne en persuadant. Le littérateur philosophe fixe le goût par des définitions exactes, étend les idées par le développement de cette chaîne imperceptible qui lie toutes les connaissances humaines, facilite l'étude des beaux arts en simplifiant leurs principes (1). Heureux l'écrivain qui réunirait ce double caractere! heureux celui qui aurait acquis ce double droit à la reconnaissance publique! ...

Je m'arrête, Monsieur, et je veux me conformer à un de vos préceptes : « Quand il s'agit « de louer, d'applaudir, de féliciter, la déli« catesse demande, dites-vous, qu'on s'ex« prime avec une certaine réserve qui laisse la « liberté de la refuser ou de l'accepter, d'y ré« pondre ou de la laisser passer sous silence (2)». Ainsi je ne vous offrirai ici que la pratique de vos leçons : vous en fournissez d'appropriées à toutes les circonstances comme à tous les genres ; et en répandant après vous quelques

(1) Allusion au titre de l'ouvrage de Batteux : *Les beaux arts réduits à un seul principe.*

(2) Cours de belles-lettres, tome 4, page 284.

fleurs sur le tombeau de votre prédécesseur, je serai fidele à une sage instruction que vous donnez à tous ceux qui parlent, quand vous les avertissez que ce qu'il y a de plus nécessaire « c'est de bien sentir qui on est, et de « qui on parle (1). »

Ainsi je n'honorerai les vertus de M. l'abbé de Saint-Cyr que par un silence respectueux. Sa bienfaisance était de la charité; sa répugnance pour les honneurs était de l'humilité; toutes ses vertus épurées, et, s'il est permis de parler ainsi, exaltées par la vive piété, par le zele religieux qui l'animaient, portaient une empreinte trop sacrée pour n'être pas fort au-dessus des éloges d'un homme de mon état. Je me permettrai seulement de rappeler la simplicité de ses mœurs, qui ne s'est jamais démentie pendant plus de vingt années de séjour à la cour : c'est à la cour qu'il partageait son temps entre la pratique de ses devoirs et l'étude, n'en réservant qu'une très petite partie pour le commerce de quelques amis choisis, qu'il se plaisait à regarder comme ses protecteurs. Son intérieur, aussi modeste que sa contenance, renfermait avec soin les fruits

(1) Cours de belles-lettres, page 283.

qu'il recueillait d'une application constante au travail ; mais la nature et le succès de ses occupations leur donnerent l'éclat qu'il aurait voulu pouvoir leur dérober.

Il avait eu une part principale à l'éducation d'un prince dont l'enfance n'a rien eu de puéril, dont la jeunesse a été exempte de passions, dont l'esprit aime à s'étendre, à s'orner par toutes sortes de lectures utiles, dont le cœur aime à s'ouvrir, à se livrer à tous les sentiments honnêtes. Pour faire l'éloge le plus ample de M. l'abbé de Saint-Cyr, il suffit de présenter le tableau le plus raccourci des succès de son ouvrage ; et la modestie qui caractérise le disciple aussi-bien que l'instituteur ne me permet pas de détailler davantage ce tableau intéressant. Plus heureux qu'Aristote et que le docte Adrien (1), le confrere distingué que nous regrettons aujourd'hui, n'a point vu son éleve dans les dangers du pouvoir ni dans les vicissitudes de la fortune ; et il a joui sans interruption non seulement de sa confiance intime, mais du spectacle de ses

(1) Le pape Adrien VI, qui avait été précepteur de Charles-Quint, et dont on peut lire l'article dans le dictionnaire de Bayle.

vertus; spectacle si doux et si flatteur pour celui qui les avoit cultivées. Heureux encore M. l'abbé de Saint-Cyr jusque dans cette mort prématurée qui nous l'a enlevé, puisque les vifs et honorables regrets dont elle a été suivie consacrent avec éclat sa mémoire, en fournissant aux fastes de l'humanité cette anecdote consolante, qu'un homme mourut pleuré d'un grand prince, à qui il n'avait jamais parlé le langage de la flatterie!

# RÉPONSE

## A M. L'ABBÉ TRUBLET.

(M. l'abbé Trublet ayant été reçu à l'académie française (à la place de Charles-Louis-Auguste Fouquet, duc de Belle-Isle, pair et maréchal de France, ministre de la guerre, etc., mort le 26 janvier 1761, à soixante-seize ans), y prononça son discours de réception le lundi 13 avril 1761. M. le duc de Nivernois lui répondit :)

MONSIEUR,

Des principes, des vertus, une conduite irréprochable, et des ouvrages utiles, tels sont les titres dont la réunion assure et justifie les suffrages de l'académie; tels étaient vos droits à la place que vous y venez occuper aujourd'hui. Ce n'est pas dire assez, Monsieur, vous aviez des droits plus particuliers encore dans l'esprit d'analyse, dans la sagacité, la finesse, la précision qui caractérisent le recueil de vos

ouvrages. Ces qualités, dont l'usage fréquent fait le mérite propre de vos écrits, vous appelaient naturellement à nos travaux, où elles sont si nécessaires pour le juste discernement des idées et pour l'exacte définition de leurs signes.

Quand l'académie ouvre ses portes à un poëte célebre, à un philosophe distingué, à un de ces génies créateurs qui étonnent leur siecle, elle couronne un héros, et s'honore de remplir d'avance l'office de la postérité; d'autres fois elle aime à s'enrichir par l'incorporation d'un citoyen utile, par l'acquisition d'un cultivateur industrieux; et c'est dans cet esprit, Monsieur, qu'elle attend de vous une assiduité constante à ses assemblées. Vous aurez sous les yeux dans le lieu où elles se tiennent les images honorées de ces hommes (MM. de Fontenelle et de la Motte), dont votre cœur conserve si chèrement le souvenir, dont vos ouvrages consacrent si souvent la mémoire. Peut-être devez-vous vous défendre d'y fixer trop exclusivement vos regards et vos hommages. Peut-être si les mânes de nos grands poëtes pouvaient animer la toile qui représente leurs traits, les verriez-vous appelant à vous-même de quelques uns de vos jugements, vous

demander un peu plus de sensibilité pour leur talent, un peu moins de partialité pour vos amis et vos maîtres. La maxime de M. de La Rochefoucauld n'est que trop vraie, « L'es-« prit est souvent la dupe du cœur »; et en matiere d'opinion l'attachement pour les personnes est quelquefois une source d'erreur. C'est un écueil dont j'ai à me préserver moi-même en ce moment où je dois entretenir le public de l'homme illustre auquel vous succédez, Monsieur, et auquel m'unissaient les liens les plus chers. Ainsi je ne me permettrai pas de dire tout ce que j'aime à penser de lui; je suis trop près du sujet pour être orateur, je ne serai que témoin.

Je m'interdirai donc les justes éloges que je pourrais donner aux campagnes et au ministere de M. le maréchal de Belle-Isle; je ne me suis jamais trouvé dans les armées qu'il commandait, et ma faible santé m'avait privé de mes droits au service et aux honneurs militaires long-temps avant que le département de la guerre lui fût confié; mais quiconque a servi l'état en quelque temps que ce soit n'a pu marcher dans la carriere sans y rencontrer des vestiges du zele et des talents de M. de Belle-Isle! J'ai vu dans les cours d'Allemagne,

où il avait soutenu nos intérêts avec éclat, sa personne chérie, son nom respecté, et les traces après quinze ans subsistantes de la confiance et de l'estime universelles qu'il avait acquises par sa maniere de négocier; elle était comme son caractere, généreuse, droite, courageuse et sincere, sans variation, parceque ses principes étaient fixes; sans équivoque, parceque ses vues étaient nettes; sans inquiétude, parcequ'il connaissait toute l'abondance et la sûreté de ses moyens; sans impatience, parcequ'il savait que les affaires ont un point de maturité qu'il faut attendre, et qu'il est dangereux de prévenir. J'aimerais à m'étendre sur cette partie de son éloge, qui ne serait pas sans utilité pour ceux qui se dévouent au noble métier des négociations; métier si difficile à bien faire, difficile même à bien étudier. Mais je n'usurperai pas ici les droits de l'histoire, et je dois me borner à peindre l'homme.

La plus grande simplicité personnelle au milieu du faste de la représentation la plus brillante; la plus grande facilité de mœurs dans la société malgré l'austérité dont il se revêtait souvent dans les affaires; le plus grand éloignement de toute prétention joint à cette

noble sécurité que donne l'expérience de soi-même ; une égalité continuelle dans le traitement avec ses amis, dans la politesse avec tout le monde ; une activité aussi ingénieuse qu'infatigable à servir ceux qui lui remettaient leurs intérêts ; un amour de la regle et de la subordination qui allait pour ainsi dire jusqu'au fanatisme : tels m'ont paru les traits distinctifs de cet homme respectable, qui touchait presque à sa soixante-dixieme année quand j'ai commencé à le connaître. A cet âge, après cinquante années de labeurs non interrompus, son goût pour les affaires n'était point usé, son ardeur pour le travail n'était point ralentie ; sa mémoire meublée de tout ce qui lui avait passé par les mains et sous les yeux, n'avait rien perdu de cette immense collection dont les matériaux rendaient son entretien précieux pour quiconque cherche à s'instruire. On pouvait, on devait l'interroger avec confiance, parcequ'il aimait à répandre ses trésors. Il étendait ses récits avec plus ou moins de complaisance en raison de la distance des temps, et les anecdotes les plus reculées étaient celles qu'il se plaisait le plus à détailler. Ainsi il parlait très volontiers de ce qu'il avait fait jadis, rarement de ce qui l'occupait

actuellement, jamais de ce qu'il méditait de faire; et par-là communicatif sans indiscrétion, circonspect sans resserrement, il joignait la sage prudence d'Ulysse à la douce conversation de Nestor. Il s'exprimait avec cette facilité entraînante que donne la parfaite possession des matieres qu'on traite; il écrivait avec cette clarté qui est la vraie élégance du style des affaires, non pas avec cette élégance qui est le fruit de l'art, de l'étude, et du raffinement de l'esprit. M. le maréchal de Belle-Isle n'ignorait rien de ce qu'il avait dû apprendre; mais il n'avait rien appris de ce qu'il pouvait ignorer; et il semble qu'on pourrait lui appliquer ces beaux vers dans lesquels Virgile peignant d'un trait le génie du peuple romain, abandonne aux autres peuples l'exercice des talents et des arts qui embellissent la société (1). Mais sans cultiver les lettres M. de Belle-Isle était bien loin de les dédaigner, et il honorait sincèrement ceux qui les cultivent.

La ville de Metz possede un monument précieux de son amour pour les lettres dans cette académie née sous ses yeux, formée par

(1) *Excudent alii spirantia mollius aera, etc.*
*Tu regere imperio populos, Romane, memento!*

ses soins, fondée par ses bienfaits, dont il a dirigé toutes les vues, tous les travaux vers l'utilité publique. C'est là, c'est à cet objet sacré que M. de Belle-Isle rapportait tous ses vœux, toutes ses pensées, tout son être. Pénétré de l'amour de la patrie, ce beau sentiment prenait chaque jour en lui de nouvelles forces en s'unissant à celui de la reconnaissance, vertu dominante dans son cœur, où les services reçus se traçaient en caracteres ineffaçables. Il avait fait une éclatante fortune; il se voyait comblé de dignités et d'honneur. Les travaux, les fatigues, les dangers, les traverses qui avaient payé d'avance son élévation, il aimait à les compter pour rien; et persuadé que les bienfaits de la patrie (qui en effet ne doit rien, parcequ'on lui doit tout) sont toujours sans proportion avec les services qu'on peut lui rendre, ses emplois, ses dignités, ses richesses, ne lui paraissaient qu'une dette dont l'acquittement exigeait le sacrifice de sa vie entiere.

J'oserai dire ici qu'il l'avait pleinement acquittée cette dette immense en donnant à la patrie, à la mere commune, un fils vraiment digne d'elle; en cultivant, en perfectionnant par une excellente éducation son excellent na-

turel, en l'envoyant chez les nations voisines concilier à la jeunesse française la bienveillance des étrangers, en le rendant susceptible de l'estime publique dans un âge qui n'a droit d'aspirer encore qu'à de l'indulgence. Ce fils si cher était devenu mon fils... Hélas! je n'ai joui qu'un instant de cette heureuse adoption. Arraché d'entre nos bras par une mort aussi prématurée qu'honorable (1); s'il est vrai que la durée de la vie doive se mesurer par son usage, il a vécu assez puisqu'il a eu le temps d'acquérir du mérite, d'obtenir de l'estime, d'atteindre même jusqu'à la réputation: consolation suffisante pour l'amour-propre, peut-être pour la philosophie, mais bien faible pour le sentiment. Je ne reconnais que trop cette affligeante vérité qui me force au silence, et je sens qu'il est des plaies que le temps ne cicatrise pas assez pour qu'on puisse jamais les toucher sans les r'ouvrir.

(1) Louis-Marie de Fouquet, comte de Gisors, prince de l'empire, etc., fils du maréchal de Belle-Isle, avait épousé le 23 mai 1753 Julie-Hélene-Rosalie Mazarini-Mancini, fille du duc de Nivernois. Il mourut à vingt-sept ans, le 26 juin 1758, de la blessure qu'il avait reçue au combat de Creveld, où il s'était fort distingué.

# RÉPONSE

## A M. SAURIN.

(M. Saurin ayant été reçu à l'académie française (à la place de Jean-François du Resnel, abbé commandataire de Sept-Fontaines, mort à soixante-huit ans, le 25 février 1761), y prononça son discours de réception le lundi 13 avril 1761. M. le duc de Nivernois lui répondit :)

MONSIEUR,

Les louanges directes sont regardées comme également fâcheuses à donner ou à recevoir ; et en effet tout éloge qui fait rougir celui à qui il s'adresse est honteux pour celui qui le prononce. Mais quand la louange n'a pour but que ce qui est vraiment louable, quand elle ne parle point à l'orgueil, quand elle n'emprunte point la voix de l'adulation, elle n'a rien de gênant parcequ'elle n'a rien de déplacé, rien d'inquiétant parcequ'elle n'a rien de faux, rien de puéril parcequ'elle n'a rien d'exagéré. Aussi

vous entretiendrai-je librement ici, Monsieur, et du plaisir que nous goûtons tous à vous recevoir parmi nous, et des justes motifs de notre choix.

Ce n'est pas seulement Thalie et Melpomene que nous couronnons en vous aujourd'hui : sans doute nous rendons justice à ces comédies que la pureté de Térence caractérise, et que le sel âcre d'Aristophane ne déshonora jamais; à ces tragédies qui jouissent d'une estime peut-être plus flatteuse que le succès, et qui, pour dire tout en un mot, font souvenir de Corneille. Non, Monsieur, nous ne méconnaissons pas le prix de vos ouvrages; mais nous osons leur préférer encore votre personne.

Destiné, par votre éducation, à suivre les traces d'un pere distingué dans l'étude des sciences exactes, nous savons que le talent de la poésie et les graces de l'imagination se sont établis chez vous sur la base inébranlable de ces connaissances profondes qui donnent de la force à l'ame, de la justesse à l'esprit, de la sûreté aux principes, de la solidité et de la permanence aux idées. Quelques unes de ces qualités suffisaient à la production des ouvrages dont vous avez enrichi la littérature; c'est le concours, c'est l'accord de toutes qui

forme votre vrai mérite : assortiment complet où rien ne manque, où rien n'est de trop, et qui ne peut résulter que de cet esprit de lumiere moins sublime dans son vol que le génie, mais plus libre dans sa direction ; moins puissant dans ses effets, mais moins circonscrit dans ses facultés. Pour suppléer à cet instrument universel qui s'applique à tout, il faudrait la réunion de tous les talents ; mais les talents, instruments du génie, sont des dons de la nature, et la nature aime à séparer ses bienfaits en les distribuant.

C'est par la loi économique de cette répartition que les productions du génie sont soumises, comme celles de la terre, à des variations respectives dans les différents climats. Nulle contrée ne rassemble tous les talents, nulle ne serait suffisamment riche de ses propres fonds, et toutes ont besoin de s'entr'aider par la communication mutuelle de leurs trésors particuliers.

Utiles et nécessaires agents de ce noble commerce, ce sont les traducteurs qui se dévouent à la pénible entreprise d'enrichir leur patrie par l'importation des fruits étrangers. Avec ce secours nous sommes de tous les pays, nous vivons dans tous les temps, nous conversons

avec tous les hommes, nous jouissons de toutes les diverses manieres de penser et de composer. Ainsi le grand Homere devint Anglais entre les mains de Pope; ainsi l'illustre Pope fut naturalisé en France par l'académicien que vous remplacez aujourd'hui, Monsieur.

Heureux le traducteur dont la langue ne se refusant ni aux idées, ni aux tournures, ni aux expressions étrangeres, les incorpore volontiers à son domaine, et étend ses conquêtes par adoption! Pope, traduisant Homere, a joui de cet avantage; le traducteur français de Pope ne pouvait en jouir. La langue anglaise se prête, s'approprie tout; c'est le sage d'Aristippe. La langue française, moins maniable, ressemble à ce fier stoïcisme qui ne se plie à rien, et qui veut se soumettre à tout; contraste assez remarquable entre les mœurs et le langage dans les deux nations. Attachée à ses principes avec une tenacité invincible, comme les anciens Egyptiens à leurs coutumes, notre langue, par son esprit d'intolérance, resserre les traducteurs dans les plus pénibles entraves. M. l'abbé du Resnel a eu le courage de s'y exposer, et l'art de conserver un air aisé dans les chaînes. On lui a reproché de s'être trop affranchi des servitudes de l'imitation, de s'être

accordé trop de liberté dans l'emploi des équivalents, de s'être permis jusqu'à des transpositions d'idées. Souvenons-nous qu'il a traduit un poëte anglais, qu'il l'a traduit en vers français, pour être lu et goûté par des Français, et notre critique sera bientôt désarmée.

Sa personne a été traitée avec plus d'équité que ses écrits. Jamais sa conduite n'eut de censeurs; et comment aurait-elle pu en avoir? Raisonnable dans toutes ses opinions, régulier dans toutes ses démarches, honnête dans ses procédés, il était universellement chéri dans la société, il y avait acquis cette sorte de réputation préférable à la célébrité; il y a joui de cette considération, résultat flatteur de l'estime et de la bienveillance, qui se refuse quelquefois aux qualités les plus brillantes, et qui suit constamment l'amour de l'ordre, la pratique des devoirs, et la décence des mœurs.

C'était un motif de plus pour que sa place vous fût destinée, à vous, Monsieur, qui, avec des talents différents, possédez les mêmes vertus dont nous sentons si bien le prix.

# RÉPONSE

## A M. LE PRINCE DE ROHAN.

(M. le prince de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, ayant été reçu à l'académie française (à la place de Joseph Séguy, abbé de Genlis, mort à Meaux le 19 mars 1761), y prononça son discours de réception le jeudi 11 juin 1761. M. le duc de Nivernois lui répondit :)

MONSIEUR,

Ce n'est pas un mérite rare d'aimer les lettres, lorsque la raison, affermissant son empire en proportion de l'affaiblissement des passions, inspire à l'homme fatigué de ses erreurs le goût des plaisirs purs et tranquilles; mais c'est une vertu peu commune que l'amour des lettres dans cet âge aimable et dangereux où l'ame, ne possédant qu'une jouissance tumultueuse d'elle-même, se livre souvent sans examen et se laisse entraîner sans résistance, sur-tout quand les avantages réunis de la nature et de

la fortune s'offrent à applanir toutes les voies de l'égarement, et à faire disparaître tous les obstacles qu'on a quelquefois le bonheur d'y rencontrer. Dans de telles circonstances une jeunesse attachée au vrai, avide du beau, amie de l'étude, sensible au mérite des talents et du travail, est un titre aussi sûr du succès que de l'estime; et c'est ainsi, Monsieur, que votre jeunesse même, redoublant à nos yeux le prix du desir que vous nous avez montré d'obtenir une place dans l'académie, nous a pressés de le couronner.

D'ailleurs, Monsieur, touchée du sort que vous avez souffert par de malheureuses circonstances, l'académie se plaît à le réparer en donnant à votre goût pour l'étude et aux fruits que vous en avez recueillis l'éclat qu'une autre société, la plus respectable de toutes, n'a pas été à portée de leur donner; éclat héréditaire dans votre maison, accoutumée depuis si longtemps à faire retentir la Sorbonne des applaudissements les plus flatteurs.

Nos suffrages n'étaient pas moins un bien patrimonial pour vous, Monsieur, et votre nom semblait manquer à notre liste. Mais en l'y inscrivant nous n'exigerons pas de vous une assiduité constante à nos assemblées; nous

savons quels grands emplois, quelles importantes fonctions rempliront votre vie ; nous aimons à prévoir avec quelle dignité, quelle régularité vous saurez les remplir ; et, lisant avec joie dans un avenir si bien préparé, nous vous voyons également cher et utile à l'église et à l'état, acquérir par vos vertus la confiance des chefs de l'un et de l'autre, la justifier chaque jour par de nouveaux services, et rendre, par une suite non interrompue de travaux éclatants, votre gloire inséparable des triomphes de la religion.

Ainsi vous êtes destiné à la célébrité, Monsieur ; elle vous suivra par-tout, et vous devez vous occuper d'en tempérer la splendeur par votre modestie. Vous aurez peut-être même à vous affliger de n'y pouvoir réussir : moins heureux en cela que l'académicien dont vous prenez ici la place, et qui n'eut à combattre que son mérite ; mais c'était beaucoup, et le tableau d'un pareil combat est digne d'être présenté aux yeux du public. S'il est beau, comme le dit un ancien, de voir la vertu luttant avec la fortune, il ne l'est pas moins de voir la modestie se défendre contre la renommée ; et tel est le spectacle intéressant que nous offre la vie de M. l'abbé Séguy.

Après s'être exercé dans sa jeunesse à des ouvrages de poésie qui, semblables à ceux de Cicéron, ne faisaient qu'annoncer la supériorité qui l'attendait dans un autre genre, il entendit la voix du génie, et, poussé par cette impulsion irrésistible, il entra dans la carriere de l'éloquence. Bientôt célebre par la gloire qu'il acquit en honorant la mémoire des héros de la religion, il fut choisi, recherché pour célébrer celle des héros de l'état. C'est à M. l'abbé Séguy que la France est redevable du bel éloge de ce grand homme qui l'avait sauvée à Denain, de cet homme vraiment né pour vaincre avec des Français, de cet homme digne d'appartenir à l'histoire militaire du regne de Louis XIV et à celle du regne de Louis XV, comme Fontenelle aux fastes littéraires de l'un et de l'autre siecle; de ce général si souvent heureux, à qui le ciel accorda de longs jours pour qu'il eût le temps de déposer la victoire entre les mains des généraux nouveaux (les maréchaux de Coigny et de Broglie), qui, en lui succédant, allaient perpétuer la gloire de nos armes. L'oraison funebre de M. le maréchal de Villars ouvrit à l'orateur toutes les portes de l'académie; mais dès long-temps tous les cœurs y étaient ouverts pour lui, et dès long-temps

l'académie jouissait de sa reconnaissance. Nous l'avions adopté, nous l'avions servi avant de nous l'associer; nous avions découvert son mérite et ses besoins à notre auguste protecteur: c'était assez l'implorer, et cette découverte fut aussitôt suivie d'un bienfait. Le bienfait ajouta peut-être trop d'éclat à l'ouvrage qui en avait été l'occasion; et le panégyrique de S. Louis, regardé avec justice comme un chef d'œuvre, éclipsa trop les autres chefs-d'œuvre du même orateur. Il fut loué presque exclusivement; artifice de l'envie qui aurait affligé l'amour propre d'un auteur ordinaire, mais qui ne faisait que servir la modestie de M. l'abbé Séguy. Embarrassé de sa gloire, il semblait, par une sorte de connivence bien rare, se concerter avec ses détracteurs; il les encourageait, il les aidait par un silence absolu; et ce silence n'était pas celui de la philosophie, c'était le silence de l'humilité. Ainsi il parvint à triompher en partie de sa réputation; mais tandis même qu'il se flattait d'en avoir arrêté le cours, elle recevait malgré lui de nouveaux accroissements. Si quelque fonction solennelle demandait un orateur consommé dans l'art des Bossuet et des Fléchier, tous les yeux se tournaient vers M. l'abbé Séguy, et on le forçait à cueillir de

nouveaux lauriers. Bientôt las de combattre sa célébrité, qu'il regardait comme un écueil pour la vertu, cet homme rare prit le parti d'assurer sa victoire par la fuite, et de se soustraire à toute occasion de succès. N'ayant pu se faire méconnaître, il voulut se faire oublier, et il alla cacher pour jamais sa vie et sa gloire dans une retraite où, fermant tout accès à la vanité, il ne porta pas même le souvenir de ses talents. Nos regrets l'y suivirent, et nos assemblées le réclamerent plus d'une fois, mais en vain, et nous respectâmes le motif de ses refus.

C'est ainsi que nous respecterons les motifs de vos absences, Monsieur; nous ne revendiquerons que vos loisirs, et nous applaudirons à votre juste attachement pour un vaste diocese, où, marchant sur les traces de vos prédécesseurs, vous serez la lumiere de tous les esprits, la ressource de tous les malheureux, le conciliateur et le pere de tous les citoyens : heureuse province, où, par vos soins, par vos leçons, et par vos exemples, vous rendrez d'usage commun la parfaite observance de toutes les vertus sociales qui accompagnent toujours la connaissance éclairée et la pratique réguliere des devoirs religieux !

# RÉPONSE

## A M. DE CONDORCET.

(M. de Condorcet ayant été reçu à l'académie française (à la place de Bernard-Joseph Saurin, mort à Paris le 17 novembre 1781), y prononça son discours de réception le 21 janvier 1782. M. le duc de Nivernois lui répondit :)

MONSIEUR,

Le sévere, mais judicieux Tacite félicitait son siecle d'avoir su conserver, malgré sa corruption, l'antique et respectable coutume de célébrer les hommes dignes des regards de leurs contemporains et du souvenir de la postérité.

Il applaudirait parmi nous à une compagnie qui, soigneuse d'entretenir dans son sein le sentiment de la fraternité, se fait un devoir religieux de consacrer la mémoire des morts, et de signaler l'adoption de leurs successeurs

par des éloges; discours qui ne sont, à vrai dire, que l'expression de nos regrets, et la justification de nos choix. Sans exagération, ils doivent rendre aux talents et plus encore aux vertus un hommage simple et sincere. Disons toujours la vérité au public; et que servirait de la lui déguiser? Nos paroles n'ont de valeur qu'en proportion de leur conformité avec ses jugements. Je ne crains pas qu'il me désavoue dans la double fonction dont le sort me charge aujourd'hui; je ne parlerai que d'après lui-même, et je ne lui présenterai qu'un abrégé de ses propres opinions.

Lorsque j'ai reçu dans ce même lieu le digne confrere que vous remplacez aujourd'hui, Monsieur; lorsque, rendant compte au public des justes motifs de notre adoption, j'ai payé aux ouvrages et à la personne de M. Saurin le tribut d'estime qui leur est dû, j'étais loin de prévoir qu'un jour ce serait à moi d'exprimer aussi les regrets que sa perte nous cause; la force de son tempérament et la délicatesse du mien ne me permettaient pas de le craindre: dernièrement encore tout nous promettait de jouir long-temps de la douceur de son commerce et de l'exemple de ses vertus. Ses vertus étaient sans faste, son commerce était sans

épines; une certaine pétulance dans la dispute donnait à sa société quelque chose de piquant, sans y rien mêler de fâcheux ; c'était de la vivacité, et non pas de l'orgueil. On dit que dans la jeunesse de M. Saurin cette effervescence allait presque jusqu'à une espece d'emportement ; mais la raison l'avait réduite à n'être que de la vivacité, et, sous cette forme plus douce, il l'a conservée jusqu'à son dernier jour. C'est que l'âge, en altérant ses forces physiques, a toujours respecté ses forces morales; il ne diminuait en lui ni la vigueur de l'ame, ni la fermeté de la raison ; il n'arrêtait pas même l'exercice des talents.

M. Saurin, jouissant toujours d'un goût pur, d'une belle mémoire, d'une imagination féconde, étudiait, composait avec succès à la fin de sa vie, comme on voit quelquefois le chêne antique et courbé par les orages pousser des rejetons vigoureux et verdoyants. Son esprit et son caractere n'ont jamais rien perdu de leur énergie ; et, sachant allier à l'énergie la circonspection et la mesure, ce qui est si rare et si digne d'éloge, il n'a jamais rien outré, rien exagéré, même dans la culture de la sagesse et de la philosophie.

Je n'en dirai pas davantage, Monsieur; je ne

dois pas m'étendre sur une matiere que vous avez traitée; et je dois laisser à M. Saurin l'avantage si précieux aux yeux de l'orateur romain, celui d'être loué par un homme louable. C'est par ses pairs qu'on doit être jugé, et tout le monde n'a pas droit d'apprécier un homme de mérite.

Cette pensée m'arrête au moment de parler de vous, Monsieur; je sens mon insuffisance pour un pareil sujet. Comment pourrai-je parler dignement du genre d'étude où vos succès vous assurent une place si distinguée? Je sais que vos ouvrages mathématiques sont écrits du style le plus pur, le plus élégant même; car chaque matiere a son élégance, qui suit toujours la précision et la netteté des idées : mais ils parlent une langue qui ne m'est pas familiere, et loin d'être en état de les apprécier je suis à peine à portée de les admirer. L'Europe savante les admire; cela vaut mieux pour votre gloire, et les vains efforts de mon ignorance ne pourraient pas vous flatter. Je ne parlerai donc ni de ces rcherches profondes et sublimes auxquelles votre modestie a donné le nom d'essais, ni de cette précieuse collection où vos travaux se mêlent à ceux de vos confreres, et où, laissant aux sciences exactes leurs

hiéroglyphes sacrés, vous préférez judicieusement dans vos extraits le soin d'en assurer aux savants la jouissance pleine et entiere à la gloire d'en procurer une demi-intelligence au commun des lecteurs. Mais il m'est permis d'applaudir aux beaux éloges qui accompagnent et qui ornent votre histoire de l'académie. Le simple goût des bonnes lettres suffit pour sentir avec quel art l'éloquence et la philosophie s'y réunissent pour instruire et pour attacher tout à la fois. Vaste et noble carriere où Fontenelle s'est immortalisé, où il était si difficile de se distinguer après lui, et où, sans l'imiter vous vous placez au même rang! Bientôt, Monsieur, le public s'empressera d'aller vous entendre prononcer, dans le sanctuaire des sciences, l'éloge d'un ministre (1) désintéressé, simple et modeste, dont le caractere était la douceur, dont le systême était la modération, et l'égalité d'ame résistant à la prospérité comme à l'adversité, s'est maintenue sans altération dans toutes les vicissitudes

(1) Le comte de Maurepas (Jean-Frédéric Phelipeaux), mort le 21 novembre 1781, à quatre-vingt-un ans. Condorcet prononça son éloge à l'académie des sciences le 10 avril 1782.

d'une longue vie : homme précieux à l'état et cher au roi, qui l'honorent de leurs regrets; homme enfin à qui les sciences, les lettres, et les arts doivent le tribut de leur reconnaissance. Son portrait, tracé de votre main, Monsieur, sera fidele et vrai, et le monument que vous éleverez à sa gloire ajoutera encore à la vôtre, qui est déjà assurée par tant de titres.

# RÉPONSE

## A M. L'ABBÉ MAURY.

(M. l'abbé Maury ayant été reçu à l'académie française (à la place de Jean-Jacques Lefranc, marquis de Pompignan, mort le 1er novembre 1784, à soixante-quinze ans), y prononça son discours de réception le jeudi 27 janvier 1785. M. le duc de Nivernois lui répondit :)

MONSIEUR,

C'est un hasard malheureux pour vous que celui qui me charge d'avoir l'honneur de vous répondre, et je ne me cache pas ce que vous y perdez. Obligé de remplacer M. l'archevêque de Toulouse, je sens mon insuffisance, je l'avoue sans honte; je remplis mon devoir, et je n'aspire qu'à de l'indulgence.

Heureusement pour moi, Monsieur, le choix que l'académie vient de faire en vous adoptant diminue beaucoup le poids de la fonction dont je suis chargé. Que pourrais-je

apprendre de vos talents à cette assemblée? que pourrais-je dire de ceux de votre prédécesseur que vous n'ayez dit bien mieux dans le discours que vous venez de prononcer? On serait même presque tenté de croire que, malgré tout le mérite de M. de Pompignan, la compagnie, au nom de qui j'ai l'honneur de parler, pourrait s'abstenir de célébrer son nom dans des murs si peu témoins de sa présence. Il y est entré précédé de sa réputation; il y a paru un instant, et il en a disparu pour jamais, nous laissant à nous plaindre et de son absence, et des motifs qui en furent la cause : mais quels qu'ils puissent être, nous ne saurions priver sa mémoire du juste hommage qu'ont mérité ses talents; c'est un tribut que doit l'académie à quiconque meurt avec des droits à l'estime de la postérité.

M. de Pompignan les avait acquis à plusieurs titres, parcequ'il s'était exercé dans plusieurs genres. L'étude des langues savantes et des langues modernes l'avait mis en état de traduire ou d'imiter avec succès les morceaux de poésie ou ancienne ou étrangère les plus précieux. Hésiode et Pindare, Virgile et Horace, Shakespear et Pope sont devenus tour-à tour sous sa plume des poëtes français. Familiarisé même avec la langue des livres saints,

il a su, il a osé, après Rousseau, naturaliser en France les psaumes, les cantiques, les prophéties, en cinq livres de poésies sacrées, où on trouve souvent des strophes dignes de la sublimité du sujet, et où l'on s'instruit toujours dans des notes où l'auteur déploie une érudition vaste et une critique judicieuse. Enfin des odes, des épîtres, des poésies familières, des ouvrages dramatiques et lyriques tirés de son propre fonds, ont encore ajouté à sa gloire; et sans trop présumer de ses forces, il n'a pas craint d'entrer dans la même lice où avaient brillé avant lui Boileau, Quinault et Racine, Rousseau et Voltaire. Il était impossible de surpasser de semblables devanciers, peut-être même de les égaler; mais la seconde place est assez honorable après eux, et une versification élégante, correcte et harmonieuse, un goût pur et formé sur l'antique, assurent à M. de Pompignan cet honneur, qu'il n'est pas aisé de mériter.

Je dirai après vous, Monsieur, qu'il avait pour les anciens une espèce de sentiment religieux; mais j'ajouterai que son culte n'était pas de la superstition. Il les regardait en même temps et comme des guides qu'il faut suivre, et comme des modeles dont on peut approcher.

Eux seuls font leurs pareils (dit-il) : sans l'Iliade,
Nous aurions Alaric, mais non la Henriade.

Ajoutons à cet éloge du seul poëme épique dont la France puisse s'honorer, que ce poëme si plein de beautés a été le fruit de la jeunesse de son auteur, ce génie rare à qui la nature destinait une si longue et si vaste carriere de gloire dans tous les genres. C'est que les hommes nés pour faire honneur à leur siecle commencent de bonne heure à se distinguer. Et M. de Pompignan lui-même en offre un exemple. A peine âgé de vingt-quatre ans il fit représenter sa tragédie de Didon, digne des applaudissements qu'elle reçut au théâtre, et de l'estime des gens de lettres qui y mit le sceau. L'immortel Racine avait terminé ses travaux dramatiques par un chef-d'œuvre enrichi des plus sublimes traits de l'écriture; on vit avec étonnement un jeune homme s'approprier avec succès dans son premier ouvrage les plus grandes beautés de Virgile. Les encouragements ne pouvaient pas manquer à un pareil essai: ils lui furent prodigués, et le jeune auteur entra dans le monde littéraire sous les auspices les plus heureux et les plus flatteurs.

Mais la carriere des lettres n'est pas la seule où M. de Pompignan se soit distingué. Il était

né magistrat, et dans sa jeunesse il s'était livré à l'étude des lois et de la jurisprudence. Revêtu de la charge d'avocat-général dans une cour des aides, il sonda toutes les profondeurs de l'assiette et de la perception des impôts; et portant dans cette étude aussi seche qu'importante son ardeur infatigable pour le travail, il se rendit bientôt capable d'exercer dignement ce ministere si difficile qui impose le double devoir de veiller en même temps aux intérêts du peuple et à celui du fisc. Il s'acquittait de ces nobles fonctions dans l'une des contrées qui jadis avait vu Agricola présider à leur administration avec tant de sagesse: il y montra les mêmes vertus; mais il ne sut peut-être pas aussi-bien que lui en tempérer l'usage par une prudente économie. Il ne sut peut-être pas assez que leur pratique demande de la mesure, sur-tout la pratique du zele; vertu dangereuse même pour celui qu'elle anime, quand elle n'est pas circonscrite dans ses justes bornes. Un discours éloquent où il s'abandonnait à tout son enthousiasme pour la réformation des abus, fut regardé comme l'effervescence inquiétante d'un esprit qu'il fallait réprimer. M. de Pompignan fut exilé; et cette disgrace le dégoûta d'un état où il se voyait entre le dan-

ger de paraître s'exagérer ses devoirs, et celui de ne pas les remplir à son gré dans toute leur plénitude. La charge de premier président dont il fut pourvu ensuite ne put le rattacher à la magistrature ; et il y renonça au bout de quelques années pour se donner tout entier à la république des lettres.

Il aurait pu y trouver la gloire et le repos ensemble ; il n'y trouva que la gloire. Le repos semblait le fuir, les querelles semblaient le suivre. Il eut des admirateurs et il les mérita ; mais il n'eut guere moins d'ennemis, et on lui reprocha de se les être attirés. Quoi qu'il en soit il les aurait aisément regagnés, s'il leur avait laissé le temps, s'il les avait mis à portée de reconnaître en le pratiquant que la bonté du cœur et l'amour du vrai faisaient le fonds de son caractere ; si un naturel ardent et peu flexible ne lui avait fait préférer le parti du schisme à celui de la tolérance et des ménagements. On n'en doit point aux vices, mais on en doit aux opinions, et même aux erreurs, sur-tout lorsqu'on est sans mission pour les combattre.

Lors même que l'on est chargé par état de les attaquer, il est beau, il est sage, il est utile de ne faire jamais parler au zele que le lan-

gage de la charité, et de reprendre les hommes sans les aigrir, parceque si on les aigrit, on ne les corrige pas. La société repousse et la religion désavoue l'orateur chrétien qui tenant en main le flambeau de la vérité, l'allume pour brûler et non pour éclairer. Heureux celui qui ne tonne que pour avertir, et qui n'aspire à des conquêtes que pour répandre la consolation et les bienfaits!

C'est ainsi, Monsieur, que s'acquirent une immortelle renommée les grands hommes du clergé français dont vous avez si bien analysé l'esprit et les ouvrages dans votre excellent discours sur l'éloquence de la chaire: vous nous avez révélé tous les secrets de leur génie, mais vous avez fait plus encore; pénétré de leur esprit, vous vous êtes attaché à le conserver, comme les éleves de Raphaël ont su perpétuer dans son école la pureté de son dessin et la sagesse de ses ordonnances, s'ils n'ont pu atteindre tout-à-fait jusqu'à la sublimité de ses conceptions et à la grace inimitable de ses contours. Organe après Fénélon et Bossuet, après Bourdaloue et Massillon, de la parole sacrée, vous ne lui avez rien laissé perdre de ses droits; vous nous avez fait voir Elisée portant dignement le manteau de son maître.

Exciter les riches à la charité, les pauvres au travail; humilier l'orgueil des grands sans les exposer à la haine des petits, et consoler ceux-ci de leur infériorité sans les affranchir des liens utiles de la subordination; montrer la vérité sans voile, enseigner la religion sans fanatisme, et mêler à des saints préceptes les leçons de la morale et de la philosophie, pour la faire pénétrer dans tous les esprits : telles sont, Monsieur, les sublimes fonctions que vous avez eu à remplir dans les temples de la capitale ; tel est le noble genre des succès qui vous ont fait appeler à ceux de la cour.

C'est à la cour, Monsieur, que l'exercice de votre auguste ministere est souverainement important, délicat, et difficile. On doit la vérité aux rois: c'est le seul bien qui peut leur manquer. On la doit sur-tout à un jeune roi qui l'aime, et qui la cherche pour la faire servir au bonheur de ses peuples. Mais autant une crainte pusillanime qui arrêterait la vérité sur les levres du ministre des autels serait une prévarication vile et coupable, autant serait repréhensible une audace téméraire qui violerait le respect qu'on doit toujours à son roi, même en l'enseignant, même en lui présentant le miroir où il doit reconnaître ses fai-

blesses. Ces deux écueils placés sur la route de vos pareils sont fameux par plus d'un naufrage ; et ce n'est pas un petit mérite à vous de les avoir évités. Le mérite de savoir parler aux princes sans adulation et sans témérité n'est ni commun ni médiocre : il ne peut appartenir qu'à une ame élevee jointe à un esprit judicieux qui connaît la concordance nécessaire mais difficile de tous le devoirs entre eux.

Il me serait aisé de m'étendre davantage sur ce qui vous concerne, Monsieur, et je serais écouté avec plaisir ; mais les éloges académiques ne sont pas institués dans la vue de flatter l'amour-propre de nos nouveaux confrères ; ils ont un but plus sage, une intention plus pure. L'objet de l'académie est de justifier ses choix aux yeux du public, à qui elle doit rendre compte de ses motifs, parcequ'elle ambitionne son suffrage ; et sous ce point de vue, Monsieur, je ne dois pas m'attacher à une énumération détaillée de vos succès qui sont si bien connus parmi tous les ordres de citoyens.

Ils brilleront encore avec plus d'éclat, et bientôt le plus glorieux de vos triomphes sera consacré par un monument que le roi destine à ce héros de la charité dont vous avez si di-

gnement célébré les vertus. Vous avez fait pour S. Vincent de Paule plus que n'avait fait sa canonisation même. Elle n'a pu lui assurer que le culte de ceux qui ont le bonheur de professer la religion dont il a été un des principaux ornements ; et vous, Monsieur, dans le beau panégyrique où vous nous invitez à l'honorer avec autant d'attendrissement que d'admiration aux pieds des autels, vous l'avez montré aux hommes de tous les climats et de toutes les religions, à l'univers enfin, comme un bienfaiteur de l'humanité entiere, à qui toute ame sensible doit un tribut d'amour et de reconnaissance. La statue de cet homme unique sera un jour offerte à nos hommages, et c'est à votre éloquence que nous la devrons. Ainsi, Monsieur, vous verrez s'associer votre gloire à celle de votre héros et à celle d'un monarque qui a la vraie piété des rois, puisqu'il met la sienne dans l'amour du bien public, de l'ordre et des mœurs. Il n'y a point d'adulation à vous féliciter de cet avantage, et je remplirais mal mon devoir si je gardais le silence sur un si noble prix décerné à vos talents.

Ils vous ouvrent aujourd'hui les portes de l'académie, Monsieur; mais dès long-temps ils lui avaient inspiré un sensible intérêt, et vous

n'avez pas oublié la preuve qu'elle vous en a donnée, lorsqu'à sa sollicitation vous avez reçu un bienfait de Sa Majesté; récompense plus honorable encore qu'utile de votre beau panégyrique de S. Louis. Aussi, Monsieur, assurée depuis long-temps de la reconnaissance dont vous venez de lui rendre un hommage public, la compagnie pressent avec plaisir que vous remplirez avec exactitude les devoirs que la qualité d'académicien vous impose. Ils sont doux à remplir pour un homme de lettres aussi honnête qu'éclairé. Les sentiments d'une confraternité sincere, source d'une aménité constante dans les entretiens, dans les disputes même, et une assiduité réguliere à des assemblées où l'on trouve un commerce utile d'instructions réciproques; voilà ce que l'académie exige de ses membres plus encore que les talents: voilà ce qu'elle attend de vous, Monsieur; et c'est ainsi que vous lui ferez oublier la perte qu'elle fait dans un écrivain illustre, et l'espece de divorce qu'elle a pu lui reprocher.

# RÉPONSE

## A M. TARGET.

(M. Target ayant été reçu à l'académie française (à la place de François Arnaud, abbé de Grandchamp, mort à Paris le 2 décembre 1784), y prononça son discours de réception le jeudi 10 mars 1785. M. le duc de Nivernois lui répondit:)

MONSIEUR,

On sait que l'objet essentiel de l'académie française dans ses choix est de récompenser les travaux purement littéraires. Mais les exceptions à un usage bien fondé doivent être rares; elles ne sont pas interdites; et il peut y avoir des circonstances qui les autorisent légitimement. Vous en offrez un exemple, Monsieur; et jamais l'académie ne s'est mieux conformée qu'aujourd'hui aux réglements de son auguste protecteur: ils lui prescrivent de faire la plus scrupuleuse attention à n'admettre que des sujets d'une réputation intacte, qui

n'aient fait de leurs talents qu'un emploi digne d'estime à tous égards, et dont les mœurs et les productions soient également irrépréhensibles. Voilà vos titres, Monsieur, et ils sont assez beaux pour assurer à votre élection le suffrage public.

Vous succédez parmi nous à un homme qui, né avec un cœur sensible, une imagination féconde, et une mémoire heureuse, sources ordinaires de l'amour du travail, a peu travaillé cependant, et s'est, pour ainsi dire, borné à penser et à sentir. Comme homme d'esprit, il a passé sa vie dans l'exercice des belles facultés qu'il réunissait; comme homme de lettres, il en a fait peu d'usage; mais tout ce qu'il a écrit a été, comme sa conversation, marqué au coin d'une sensibilité exquise et d'un goût délicat.

Tels sont les mémoires qu'il a lus à l'académie des belles-lettres, cette compagnie distinguée en tout genre de littérature, où le goût et l'élégance ornent si souvent les recherches de l'érudition. Presque toutes les dissertations de M. l'abbé Arnaud ont pour objet la langue des Grecs, cette belle langue dont les mots s'étendant, se nuançant, se ramifiant selon la nature des objets qu'ils ont à peindre, deviennent de

véritables tableaux; cette langue toujours sonore, dont les inflexions variées à l'infini produisent une harmonie enchanteresse; cette langue enfin qui fait voir tout ce qu'elle articule, et qui, comme dit Lascaris, est aux sciences et aux arts ce que la lumiere est aux couleurs. C'est ainsi qu'en parle M. l'abbé Arnaud dans son Discours sur les langues, et j'emploie avec plaisir ses propres expressions, qui font connaître à quel point il était sensible à toutes les beautés du langage de Platon. Sa prédilection pour les ouvrages de cet éloquent philosophe était de l'enthousiasme; et quiconque a connu M. Arnaud n'en saurait être surpris : ce qui est surprenant, c'est qu'avec une imagination prompte à s'exalter, avec un penchant presque invincible à se passionner, il ait pu devenir un juge, non pas froid, mais équitable dans un ouvrage périodique auquel il a travaillé pendant quelques années, sous le titre de *Journal étranger*. Aussi l'a-t-on vu avec regret abandonner une carriere plus intéressante aujourd'hui que jamais.

En effet, dans un temps où le progrès des connaissances inspire à tout le monde le goût et l'émulation du savoir, mais où tout le monde

n'a pas le temps ou n'a pas la patience d'étudier, les journaux sont utiles, peut-être même nécessaires, et l'emploi de journaliste est digne d'être exercé par les meilleurs esprits ; il est même bien intéressant qu'il ne tombe jamais en d'autres mains. Il importe souverainement aux lettres et aux mœurs que le journaliste réunisse des qualités dont l'assemblage n'est pas commun, la pureté du goût et les trésors du savoir, le mérite du style, et sur-tout autant de justice dans le cœur que de justesse dans l'esprit ; car le journaliste exerce une sorte de ministere public et légal. C'est un rapporteur qui, après avoir fait le dépouillement des matériaux dont il extrait la substance, ne peut, sans prévarication, rien déguiser, rien exagérer, ni rien omettre. Ses fonctions sont de rigueur, et il doit être impassible comme la loi. Il est coupable si l'esprit de satyre ou celui de partialité lui fait pallier ou aggraver des fautes, s'il s'attache malignement à relever les défauts, ou si, entraîné par quelque affection particuliere, il ne s'occupe qu'à faire valoir les beautés. Mais celui qui, ne perdant jamais de vue ses devoirs et la dignité de son emploi, n'offre au lecteur que des analyses exactes et précises, des résultats clairs et légitimes, des conclu-

sions judicieuses et impartiales, celui-là mérite la reconnaissance des auteurs, des lecteurs, et de la république des lettres.

Tels étaient les Leclerc, les Basnage, les Bayle, qui dispenseraient de lire les ouvrages intéressants dont ils rendent compte, s'ils n'en excitaient en même temps la curiosité.

Tel aussi s'est montré M. l'abbé Arnaud comme journaliste; et je m'étendrais volontiers sur les éloges qui lui sont dus à cet égard, si je ne craignais de blesser la modestie d'un confrere, son ami et son coopérateur, qui m'entend (1), et qui partage nécessairement l'éloge comme il a partagé le travail.

M. Arnaud, vif, impétueux et communicatif, aimait à se répandre dans la société, et il y attirait bientôt l'attention par des qualités brillantes qu'il développait volontiers : ainsi je n'ai rien à apprendre au public sur son caractere. On sait assez ce qu'était M. Arnaud, et que tout ce qu'il était, il l'était avec ardeur; ardent ami de ses amis, et ardent amateur de tous les arts; passionné pour la peinture, pour la musique, pour la poésie même, dont il a

(1) M. Suard, aujourd'hui secrétaire perpétuel de la classe de l'institut qui a succédé à l'académie française.

cependant quelquefois dit du mal, et passionné sur-tout pour l'éloquence : il la préférait à tout ; et cette préférence pouvait bien n'être pas tout-à-fait désintéressée ; car il était éloquent lui-même. Sa conversation, pleine de chaleur, était pathétique, persuasive, entraînante. Peut-être a-t-il manqué à sa vocation, et il semblerait que la nature l'avait destiné à se distinguer dans cet ordre « aussi ancien que la magistra-« ture, aussi noble que la vertu, aussi néces-« saire que la justice, qui seul entre tous les « états sait se maintenir dans l'heureuse et pai-« sible possession de son indépendance. »

J'emprunte, comme vous le voyez, Monsieur, les expressions de l'illustre d'Aguesseau pour désigner la carriere que vous avez remplie avec tant d'éclat, tantôt brillant d'une lumiere douce qui éclaire sans éblouir, et tantôt faisant éclater les foudres de la loi sur l'injustice et sur la fraude à travers le voile ténébreux dont elles s'enveloppent.

S'agit-il de peindre la candeur, l'innocence et la vertu ? elles s'animent sous vos pinceaux d'un coloris d'autant plus touchant qu'il n'a rien d'exagéré. S'agit-il de discuter ou d'éclaircir des intérêts compliqués, dont la complication même laisse à toutes les parties le droit

d'une confiance légitime dans leurs prétentions? la politesse et la modération sont sur vos levres et dans vos écrits. Mais s'il faut démasquer l'hypocrisie, décéler la vexation, repousser l'usurpation, défendre le faible opprimé contre l'oppresseur puissant, plus de ménagements alors, plus d'indulgence; rien n'arrête le patron de l'innocence et de la vérité dans la poursuite du crime et de l'artifice. Ainsi jadis la tribune aux harangues vit l'orateur romain s'abandonner sans réserve à toute sa véhémence pour confondre un Catilina, pour accuser un Verrès, pour avilir un Clodius, pour dévouer un Antoine à l'animadversion publique. Grace à la douceur de nos mœurs et au perfectionnement de notre police, un orateur français a peu d'occasions de se livrer à ces grands mouvements qui portent l'indignation et l'effroi dans les cœurs : son ministere est plus doux, et l'exercice n'en est peut-être que plus difficile.

Combien de causes aussi délicates que célebres où il faut réunir la véhémence et la retenue, l'énergie et la modération, le courage de la sincérité et les égards de la politesse!.... L'avocat est coupable s'il affaiblit les moyens de ses clients; il est blâmé s'il manque d'égards

pour ses adversaires. L'aménité, la décence doivent régner parmi nous au barreau comme dans la société. L'éloquence peut en être gênée, mais les mœurs y gagnent, et même au milieu de ces entraves l'art oratoire, diversifiant ses moyens, sait encore parvenir à son but : il substitue le langage de la raison à celui de la passion ; et des déductions claires, des arguments méthodiques, qui mettent la vérité dans tout son jour, facilitent aux tribunaux l'application de la loi dans les affaires les plus compliquées. Les prestiges de la déclamation, les illusions de l'enthousiasme ont perdu leur crédit.

C'est ainsi que dans les beaux jours de l'aréopage Athenes vit ce tribunal vénéré proscrire avec rigueur tous ces artifices du discours qu'un siecle moins vertueux accrédita dans la suite, et qui sont aussi propres à colorer le mensonge qu'à faire valoir la vérité. Aujourd'hui (et c'est l'honneur de notre siecle) le public, plus avare de son estime que de ses applaudissements, ne l'accorde qu'aux productions qui montrent le vrai et qui respirent l'honnêteté ; il n'écoute avec cette confiance, avec cette sécurité si honorable pour un orateur, que celui dont la droiture, la délicatesse

et la candeur sont connues, celui dont le nom seul est un préjugé de la justice des causes qu'on lui voit défendre. Tel est, Monsieur, le complément des belles qualités qui vous ont acquis la haute considération dont vous jouissez; car ce n'est point par les talents seuls qu'elle s'acquiert : le talent, le génie même, ne donnent que la célébrité; la considération est le prix des talents réunis aux vertus, de la sagesse jointe au génie : grande et utile vérité, que fait si bien sentir votre ouvrage sur la censure, cette magistrature morale qui ne peut s'exercer que dans un corps où l'honneur et la liberté regnent ensemble. Remplir avec scrupule tous les devoirs que prescrit la délicatesse, tandis qu'on exerce de grands talents appliqués à des objets utiles, voilà ce qui attire, ce qui assure l'estime et la confiance publique; et c'est à ce double titre, Monsieur, que vous avez obtenu ces sentiments si flatteurs : ils sont la juste récompense de votre conduite toujours pure, aussi bien que de vos productions toujours semblables à votre conduite.

Personne n'oubliera la belle journée du 12 novembre 1774 (1), qui, après quatre années

(1) Jour du rappel du parlement.

d'un silence également courageux et modeste, rendit votre voix à vos clients, et unit votre triomphe à celui de la magistrature entiere; jour mémorable où la France attendrie vit son jeune roi, dans l'auguste appareil de son autorité tutélaire, et entouré de cœurs reconnaissants, rendre aux vœux de la nation les anciens dépositaires d'une confiance que le temps seul peut établir.

Dix ans se sont écoulés depuis cette grande époque; et durant ces dix années, portion considérable de la vie humaine, tous les jours ont été marqués par vos travaux et vos succès. Il est temps d'y mettre une borne, Monsieur; vous ne pouvez plus rien ajouter à la considération que vous avez si justement acquise. Venez goûter dans le temple des muses ce loisir honorable qu'accompagne la dignité; venez en jouir, Monsieur, dans le sein d'une compagnie littéraire où vous ne pouvez trouver que des amis, parmi des hommes qui savent apprécier le mérite et chérir la vertu.

# COMPLIMENTS

FAITS LE 28 OCTOBRE 1781 PAR M. LE DUC DE NIVERNOIS, DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE, SUR LA NAISSANCE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

## AU ROI.

SIRE,

La sensibilité vraie et touchante d'un grand roi, l'attendrissement général et sincere d'une grande nation, voilà le rare et beau spectacle que la naissance de monseigneur le dauphin donne à l'Europe; et je rends graces au sort qui m'a choisi pour avoir l'honneur de présenter en cette occasion à VOTRE MAJESTÉ l'hommage respectueux de l'académie française. Son nom seul fait assez connaître de quelle joie vive et pure tous les cœurs y sont pénétrés, et avec quel enthousiasme on y célebre la parfaite félécité d'une reine à qui sa bienfaisance et ses graces donnaient déja tant de droits à notre amour.

Mais, SIRE, ce n'est pas l'alégresse seulement, c'est la sécurité la plus douce et la plus légitime qu'inspire cet évènement si desiré. La France voit avec transport se perpétuer sur le trône les vertus que VOTRE MAJESTÉ y a apportées, et dont les germes précieux coulent dans les veines de votre auguste fils, l'amour de l'ordre et de la simplicité, celui de l'économie et des mœurs, vraies et uniques sources du bonheur public, dont le vôtre, SIRE, est toujours inséparable, et dont nous pouvons aujourd'hui présager la jouissance aux enfants de nos enfants.

Tels sont, SIRE, les vœux ou plutôt les augures de l'académie, dont vous êtes le protecteur, et qui, par son zele et son attachement sans bornes, est si digne de l'auguste protection de VOTRE MAJESTÉ.

## AU DAUPHIN.

MONSEIGNEUR,

On vous dira peut-être un jour que l'académie française a entouré votre berceau, où, sans le savoir, vous receviez ses hommages,

tandis qu'elle y contemplait avec amour l'objet chéri des espérances nationales. Vivez, Monseigneur, et soyez égal à vos destinées : c'est l'unique souhait que votre naissance laisse à former pour la France et pour vous ; et les mains auxquelles votre enfance (1) est confiée nous en assurent l'accomplissement.

(1) Madame la comtesse de Marsan, gouvernnate.

# MÉMOIRES

## DU DUC DE NIVERNOIS,

### LUS A L'ACADÉMIE

### DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

# MÉMOIRE

## SUR LA POLITIQUE DE CLOVIS.

21 janvier 1746.

Nous regardons communément la politique comme un art nouveau parmi nous ; et il semble que, flattée de sa bravoure, notre nation aime à penser que cette qualité lui a suffi seule et lui a tenu lieu long-temps de toutes les autres. Peut-être est-ce en partant de cette illusion que les entreprises de nos premiers chefs nous paraissent dictées par une certaine inquiétude ambitieuse qui ressemble à l'héroïsme, et conduite par les seuls efforts d'un courage infatigable et invincible. En effet on ne s'est pas avisé jusqu'à présent de les regarder comme formées par des génies profonds qui méditaient leurs projets, qui concertaient leurs plans, et qui savaient en préparer et en assurer l'exécution par toutes les combinaisons que la politique peut employer. C'est pourtant par de tels ressorts que s'est établie notre puissance ; et c'est ce que je me propose de détailler dans ce mémoire, où je présenterai le ta

bleau de la conduite politique de Clovis, ce fondateur de notre empire stable dans les Gaules, prince vraiment fait pour vaincre et pour régner, en qui l'on trouve toutes les vertus, non seulement des héros, mais des conquérants, c'est-à-dire de ces hommes supérieurs qui dirigent leur valeur et leur ambition même par une sagesse que la fortune est pour ainsi dire obligée de seconder.

La domination qu'établit Clovis dans les Gaules par la défaite de Syagrius, était bornée du côté de l'orient par le royaume de Bourgogne, qui s'étendait depuis le duché de ce nom jusqu'à la Provence; du côté du midi par le royaume des Visigoths, qui comprenait une partie de la Provence, les trois Aquitaines et le Languedoc; du côté de l'occident par les Arboriques ou Armoriques, qui possédaient la Normandie et la Bretagne, et du côté du nord par plusieurs petits états gouvernés par des rois, dont quelques uns étaient du même sang que Clovis. Voilà les puissances avec lesquelles ce prince avait à se ménager. Sa conduite a fait voir qu'il avait le dessein de les dépouiller et de s'enrichir de leurs dépouilles; mais ce dessein ne pouvait s'exécuter qu'en le cachant; il ne fallait pas s'exposer à occasion-

ner une ligue entre tous ces peuples ; il fallait même se servir successivement des uns pour combattre les autres, et les faire concourir tour-à-tour sans qu'ils s'en apperçussent au projet qu'on avait de les affaiblir pour les abattre. Cela demandait des vues bien étendues et des combinaisons bien multipliées ; il fallait certainement de la politique, et précisément de celle que Ferdinand le Catholique et Charles-Quint ont fait revivre depuis avec tant de succès. Clovis se conduisit dans cette position délicate avec une dextérité infinie : il commença par se lier avec Gondebaud, roi de Bourgogne. C'était leur intérêt commun, parcequ'ils avaient également pour voisin Alaric, roi des Visigoths, plus puissant que chacun d'eux. Clovis avait souvent des ambassadeurs auprès du roi de Bourgogne ; et bientôt il prit la résolution de resserrer encore cette liaison par les nœuds d'une alliance, en épousant Clotilde, niece de Gondebaud.

Cet arrangement, très convenable aux intérêts de Clovis, ne laissait pourtant pas de souffrir quelques difficultés. Gondebaud avait eu trois freres qui devaient partager avec lui la succession de Gunderic, leur pere commun ; mais un seul, nommé Godégisile, avait échappé

à la cruauté ambitieuse de Gondebaud, qui avait fait périr les deux autres, Gondemar et Chilpéric. Clotilde était fille de ce dernier; et cette princesse, vraisemblablement avide de venger son pere, était dangereuse à donner en mariage à un voisin puissant, chez qui elle porterait des droits de vengeance et des motifs de haine contre la Bourgogne. C'était bien là ce que desirait Clovis, qui ne cherchait que des prétextes à son ambition; et c'est dans cette vue qu'il souhaitait l'alliance de Bourgogne; mais par les mêmes raisons Gondebaud ne devait pas s'y prêter. De plus Clotilde était chrétienne et Clovis païen, obstacle qui paraissait devoir éloigner respectivement les deux parties. Mais Clovis, plus attaché aux intérêts de son état qu'à ceux de sa fausse religion, pensait bien différemment : il se voyait à la tête d'une nation païenne, mais entouré de nations chrétiennes. Les Gaulois, au sein desquels il avait établi sa puissance, et qu'il avait incorporés à ses sujets, ne l'étaient pas à sa religion; ils étaient tous chrétiens, et le joug de la domination païenne ne pouvait que leur être odieux. Il n'y avait pas d'apparence que Clovis pût détruire dans les Gaules une religion sainte pour y introduire son culte super-

stitieux. Ce que toute la puissance des Césars n'avait pu faire, un roi à peine établi ne devait pas songer à l'entreprendre. Aussi ne s'abandonna-t-il pas à cette chimère, et il se borna à captiver le plus qu'il pourrait le cœur des chrétiens, en prenant une femme dont la présence leur ferait naître l'espoir de voir un jour le roi converti par elle, et du moins leur offrirait une médiation assurée et puissante dans les affaires de religion qui pourraient survenir. Je ne doute pas même que dans le fond de son ame Clovis ne pensât dès-lors à quitter son culte frivole, dont peut-être il avait déja reconnu l'absurdité, et dont il envisageait du moins les inconvénients. Il est assez apparent qu'il fit entrevoir cette disposition à Gondebaud, et qu'il s'en prévalut pour obtenir Clotilde; et ce qui peut confirmer cette conjecture c'est qu'il fit choix pour traiter cette affaire délicate en Bourgogne d'un nommé Aurélien, Gaulois romanisé, et chrétien par conséquent. Aurélien réussit, et Gondebaud accorda sa nièce. Clovis, qui peut-être avait pris exprès son temps, fut bien servi dans cette occasion par l'absence du principal ministre de Gondebaud, nommé Arédius, homme sage et éclairé, qui n'aurait pas manqué de s'oppo-

ser à une alliance que la politique défendait au roi de Bourgogne. Ce ministre était alors en ambassade à Constantinople auprès de l'empereur : mais il était près de revenir ; et Clotilde, qui prévoyait l'obstacle qu'il apporterait à son mariage, partit précipitamment avec Aurélien dès que le traité fut conclu, et se hâta de se rendre dans les états de Clovis, où son arrivée causa parmi les Gaulois une joie universelle, qui apprit au roi le prix de l'acquisition qu'il venait de faire, et le fit sans doute s'applaudir de la sagesse de sa politique. Il continua sur le même plan et s'en trouva bien.

On ne peut pas douter qu'il n'eût de grands ménagements pour les chrétiens, puisque dans la conquête qu'il fit des provinces situées entre la Somme, la Seine et l'Aisne, le saint évêque Remi s'empressa volontairement de se soumettre, et engagea les peuples de la cité de Reims à se donner au roi. Cette expédition se fit après le mariage du roi dans la même année (483) et au milieu des premiers transports de joie que causait aux Gaulois la présence d'une reine chrétienne, et la naissance de deux princes élevés dans la même religion. Cette complaisance de Clovis pour sa femme, répétée

à la naissance de Clodomir, quoiqu'Ingomer l'aîné fût mort peu de temps après avoir reçu le baptême, est une preuve que si Clovis n'était pas dès lors disposé à devenir chrétien, du moins il n'était pas fort attaché au paganisme, et qu'il préférait les conseils de la politique aux intérêts de la superstition. Heureusement la politique exigeait qu'il se rendît tôt ou tard à la connaissance du vrai Dieu; et il était trop éclairé pour ne pas sentir combien sa conversion favoriserait et assurerait ses progrès dans les Gaules: aussi n'attendait-il qu'une occasion éclatante qui le justifiât aux yeux des Français idolâtres, et qui leur donnât lieu de suivre son exemple. Mais cette occasion était nécessaire: sans cela Clovis, en se pressant de changer de religion, aurait perdu le cœur des Français par la même démarche qui lui aurait gagné les Gaulois, et l'échange n'aurait pas été avantageux. *Je vous écouterai volontiers*, disait Clovis à Clotilde et à l'évêque S. Remi qui le pressaient de se convertir; *mais il y a une chose fort importante à considérer, c'est que je suis chef d'une nation qui ne souffre pas qu'on abandonne ses dieux.*

Tel était alors le caractere des Français; et les traces n'en sont pas effacées. Plus de mille

ans après cet évènement, Henri IV fut obligé, dans une circonstance semblable, d'user des mêmes délais pour préparer les esprits des huguenots à son abjuration, dont il avait senti la nécessité dès le moment de la mort de Henri III. Cet instant favorable qu'attendait Clovis arriva enfin ; et dans une bataille qu'il livra à des peuples allemands qui s'étaient assemblés contre lui, il fit un vœu qui rendait sa conversion dépendante du succès de ses armes. Il est à croire que quand Clovis prononça ce vœu, s'il le prononça publiquement et solennellement, comme le raconte Grégoire de Tours, il se trouvait alors à la tête de quelque corps de son armée composé de Gaulois chrétiens ; car ce vœu aurait été dangereux à faire aux yeux des Français idolâtres, qui en auraient été plutôt aliénés qu'encouragés. Mais ayant été couronné par la victoire, cette faveur signalée du Dieu des chrétiens devenait pour les Francs eux-mêmes un puissant motif de conversion que Clovis sut faire valoir. Il assembla les Français avant de déclarer sa propre conversion ; et par cette démarche d'égard pour les droits et les coutumes de la nation ayant achevé de gagner tous les cœurs, non seulement elle approuva son changement, et

consentit à son baptême, mais la plus grande partie de son armée s'empressa d'imiter son exemple; et sur cinq mille Français environ dont elle était composée plus de trois mille se firent baptiser en même temps que lui.

Cette grande affaire, la plus grande en effet et en elle-même et par rapport à ses suites, qui se soit passée dans l'empire français, ne fut pas plutôt terminée que Clovis s'appliqua à en retirer les avantages qu'il s'en était promis. Les évènements ne tromperent pas son espérance et ses soins; et bientôt il eut la satisfaction d'assurer sa frontiere occidentale par une négociation heureuse avec les Armoriques. Ces peuples avaient une origine commune avec les Français; mais ils étaient encore soumis aux Romains, et entretenaient des garnisons romaines: la raison de cet attachement était la conformité de religion, qui est le plus fort lien entre les hommes. Les Armoriques étaient chrétiens, et par cette raison ils n'avaient voulu entendre à aucun accord avec Clovis et les Français idolâtres.

Aussitôt que ce prince eut reçu le baptême il envoya leur en faire part; en même temps il les fit souvenir de l'origine commune des deux peuples; il leur mit devant les yeux l'utilité

respective dont leur serait un commerce mutuel ; leur fit sentir que pour l'établir solidement et l'entretenir sûrement il fallait que les deux nations s'unissent étroitement par des mariages réciproques. La négociation réussit : la communication une fois réglée s'étendit bientôt, et ces alliances particulieres ne tarderent pas à faire éclorre le projet d'une confédération publique. C'était là qu'en voulait venir Clovis, qui vit bientôt ses vœux remplis. Un traité solennel se fit, dans lequel les Armoriques se déclarant soustraits à la suprématie des empereurs, reconnurent pour leur roi le roi des Français. Les garnisons romaines qui occupaient le pays, trop faibles pour s'y défendre, remirent à Clovis les places qu'elles tenaient ; et celui-ci leur permit de demeurer dans le pays, où elles garderent encore longtemps leurs lois, leurs habillements, et leurs coutumes. Les Armoriques et les Français ainsi réunis parurent alors un corps de nation respectable à la puissance des empereurs, ainsi que le dit l'historien de la guerre des Goths, de qui j'ai tiré ces circonstances.

Dès que Clovis eut terminé cette affaire importante où la politique et la religion le servirent si bien, il en entama une autre où l'une

et l'autre eurent encore part. Son mariage avec Clotilde fut le mobile et le soutien de cette entreprise. Les Bourguignons étaient chrétiens, mais ariens, et ils traitaient fort durement les naturels du pays, chrétiens aussi, mais catholiques. Je suis persuadé que ce fut l'espérance de rendre la paix aux églises catholiques de ce royaume qui justifia dans l'esprit de la sainte reine Clotilde une entreprise qui n'allait pas à moins qu'à détrôner ou asservir un prince dont elle était la niece, et dont les Français avaient été alliés jusqu'alors. En effet, après le traité que Gondebaud vaincu fit avec Clovis il réprima les violences que les ariens exerçaient sur les catholiques par l'établissement de cette loi qui porta son nom, et que nous appelons loi Gombette. Il y a plus, et l'on voit dans Grégoire de Tours que ce prince se fit instruire dans la religion catholique par Avit, évêque de Vienne, et reconnut en secret l'égarement de la secte qu'il professait. Ces faits et leurs circonstances favorisent la conjecture que j'avance, que les motifs de religion entraient pour beaucoup dans la guerre que Clovis fit à Gondebaud. Celui-ci y fut vaincu, dépouillé presque en un instant de tous ses états, et n'eut de ressource que la ville d'Avi-

gnon, où il s'enferma, et où il fut aussitôt assiégé par Clovis.

C'est là que Clovis, au moment de se rendre maître de la personne de son ennemi, consent à faire un traité qui lui rend tout ce qu'il venait de perdre, et c'est aussitôt après ce traité que le roi de Bourgogne se fait instruire dans la religion catholique, et réprime par une loi les vexations dont les orthodoxes étaient tourmentés dans ses états. Toutes ces circonstances ne forment-elles pas une induction vraisemblable pour croire que Clovis ayant publié hautement qu'il prenait les armes en faveur de la religion, il ne put se dispenser de souscrire à un traité qui lui donnait satisfaction sur ce point? Il faut pourtant avouer que ce traité qui sauva Gondebaud s'accordait aussi avec les intérêts politiques de Clovis. Celui-ci devait le succès rapide de ses armes à Gondégisile, frere de Gondebaud, qui s'était joint à lui au moment décisif d'une bataille. Le traité secret entre Clovis et Godégisile portait que celui-ci après la ruine de Gondebaud serait mis en possession du royaume entier de Bourgogne moyennant la cession de quelques domaines et un tribut, c'est-à-dire une espece de vasselage envers Clovis auquel il s'engageait.

Cet arrangement, en le supposant exécuté de bonne foi dans toutes ses parties, n'aurait pas été sans inconvénients pour Clovis; car enfin c'était réunir sur une seule tête la puissance partagée en deux, et la rendre par conséquent bien plus redoutable. Il était beaucoup plus sage de s'en tenir à affaiblir les deux parties, et très avantageux de les laisser toujours subsister avec des semences de division qui ne pouvaient manquer de fournir à un voisin aussi habile que Clovis des occasions fréquentes d'agrandissement. Ainsi ce prince se conduisit dans cette occasion avec beaucoup de sagesse, et son traité avec Gondebaud est l'ouvrage d'une politique très adroite. Depuis sa conquête Clovis n'avait fait aucune fausse démarche; mais bientôt il en fit une dont il ne tarda pas à se repentir.

Je veux parler du traité par lequel il se ligua avec le roi d'Italie Théodoric contre le même Gondebaud, roi de Bourgogne. Celui-ci n'avait pas cru que son traité avec les Français l'obligeât à laisser en paix Godégisile son frere, dont il avait été trahi. Dès que Clovis fut éloigné Gondebaud reprit les armes, poursuivit son frere, l'accabla dans Vienne, qu'il surprit, et où Godégisile fut tué dans une église où il s'était réfugié.

Par-là Gondebaud devint seul maître de tout le royaume de Bourgogne; et Clovis perdit ainsi le fruit du traité par lequel il avait compté empêcher cette réunion dangereuse. Il sentit toutes les conséquences de cet évènement; et comme il n'avait quitté les armes que pour empêcher la réunion des deux royaumes bourguignons, cette réunion faite l'engagea à les reprendre; et il crut apparemment devoir se presser, pour ne pas laisser Gondebaud s'affermir dans sa nouvelle domination, soit par des arrangements intérieurs, soit par des traités et des ligues avec les puissances voisines. C'est ici où Clovis fit, à mon avis, une très grande faute en se liguant avec Théodoric, roi des Ostrogoths. Le P. Daniel cependant le loue de cette conduite, qu'il regarde comme le trait d'une capacité profonde; mais le P. Daniel se trompe assurément. Théodoric, roi d'Italie, était le prince le plus puissant de l'Europe. Sa domination était bien affermie. Les lois civiles, la discipline militaire et le commerce, établis et maintenus par lui avec sagesse, rendaient son royaume florissant de toutes parts. Aussi ce prince extrêmement habile était respecté de tous ses voisins; et Clovis lui-même en lui écrivant prenait la qua-

lité respectueuse de fils. D'ailleurs ce prince de même religion et de même nation que les rois visigoths, qui tenaient l'Espagne et une partie de l'Aquitaine, était fondamentalement lié avec eux. Une telle puissance n'était certainement pas bonne à approcher de soi, et il était de la derniere imprudence de concourir à son agrandissement. C'est ce que fit Clovis par le traité qu'il conclut avec Théodoric contre Gondebaud. Une seule chose paraîtrait pouvoir lui servir d'excuse : c'est si, comme le dit le P. Daniel (1), Gondebaud lui-même avait déja fait des démarches auprès du roi des Ostrogoths pour l'attirer dans son parti: mais en ce cas c'était avec Gondebaud lui-même que Clovis aurait dû traiter. Il fallait remettre l'entreprise sur la Bourgogne à un autre temps, susciter quelques affaires à Théodoric, et en attendant ce moment vivre en paix avec Gondebaud. Quoi qu'il en soit, le traité entre Clovis et Théodoric fut conclu, et il portait que les deux rois partageraient entre eux la Bourgogne après l'avoir conquise. Un des articles de ce traité portait que celle des deux parties

(1) Le P. Daniel ne cite sur cela aucun historien, et en effet on ne trouve nulle part des traces de cet évènement.

liguées dont les troupes ne se trouveraient pas à la conquête, ne perdrait pas pour cela la part qui devait lui en revenir, moyennant qu'elle payât à son allié une certaine somme d'argent. Mézerai et le P. Daniel s'étonnent beaucoup de cette condition; et je ne sais pourquoi, car elle n'a rien de singulier; et dans le fond c'est ce qui se pratique dans la plupart des ligues, où l'on convient d'une évaluation selon laquelle les subsides en argent sont reçus en équivalent des troupes que les parties contractantes s'engagent de fournir.

Le P. Daniel fait à cette occasion une autre faute bien plus considérable : après avoir compté comment Théodoric, agissant peut-être de mauvaise foi, laissa combattre et vaincre les seuls Français, et ne fit avancer ses troupes qu'après la défaite de Gondebaud: il dit que nonobstant cela, le traité fut exécuté par Clovis, qui aima mieux garder sa parole, *quoique peut-être il eût été en droit de ne le pas faire.* Je ne m'arrêterai point à réfuter cette fausse et pernicieuse réflexion, dont le vice ne saurait échapper à quiconque est instruit du droit des nations; et je remarquerai seulement que cette science n'est guere moins nécessaire que celle des faits à qui veut écrire l'histoire.

Il fut apparemment bientôt dérogé à ce traité par un autre subséquent, en vertu duquel Théodoric et Clovis rendirent à Gondebaud les conquêtes qu'ils avaient faites sur lui. Apparemment Clovis ne tarda pas à se repentir d'avoir attiré les Goths si près de lui; il regretta le voisinage du faible Gondebaud; et rendant à celui-ci, par une sage politique qui avait l'air de la générosité, la portion de son royaume qui lui était échue; il se ligua avec Gondebaud, et engagea Théodoric par la crainte de cette ligue à rendre aussi sa portion. De quelque façon que cela se soit passé il est constant, par le récit unanime de tous les historiens que Gondebaud demeura roi de Bourgogne, et que Théodoric et Clovis n'en conserverent rien. Je ne sais pas si l'argent que Clovis avait reçu de Théodoric fut rendu; si cela fut ainsi, il est vraisemblable que Gondebaud le paya: mais quand même Clovis l'aurait tiré de son épargne, il aurait encore fait un bon marché, puisqu'il réparait par-là la faute essentielle qu'il avait faite en attirant les Ostrogoths dans les Gaules.

Clovis se trouvait alors dans une circonstance particuliere qui lui rendait le voisinage de Théodoric extrêmement dangereux. Il était

à la veille de rompre avec Alaric, roi des Visigoths, et il ne prétendait pas moins que de renvoyer ce prince en Espagne en le dépouillant de tout ce qu'il tenait dans les Gaules. Dès long temps Clovis avait dressé sourdement toutes ses batteries ; la douceur de sa domination à l'égard des Gaulois, la profession qu'il faisait ainsi qu'eux de la religion catholique, et le zele qu'il affectait pour elle, avaient été les armes de sa politique en cette occasion. Il avait lié des intrigues avec des évêques gaulois soumis à Alaric, qui, fort attaché à l'arianisme, persécutait les églises catholiques. La comparaison de ce traitement avec celui qu'on recevait dans le royaume de Clovis avait tourné tous les cœurs vers celui-ci ; Grégoire de Tours le dit expressément : *Habere Francos dominos summo desiderio cupiebant;* ils desiraient passionnément d'avoir les Français pour maîtres. Alaric pressentit l'orage qui se formait ; et n'osant s'y exposer avec ses forces seules, il tâcha de le suspendre par la négociation jusqu'à ce qu'il se fût assuré des amis capables de le défendre. Clovis de son côté ne voulant pas éclater qu'il ne fût sûr de son coup, et voyant que son ennemi qu'il voulait surprendre était averti, résolut de feindre et de temporiser : il

reçut les ambassadeurs du roi visigoth ; il lui en envoya à son tour, et les choses s'amenerent à un point si apparent de conciliation que les deux rois s'aboucherent dans une entrevue solennelle qui se fit dans une petite isle auprès d'Amboise.

Ainsi, dans ces temps barbares comme dans les siecles raffinés de la politique moderne, les guerres sanglantes, les usurpations concertées, les ruptures éclatantes, étaient quelquefois précédées par tous les signes illusoires du calme le plus parfait. Il n'y a guere de différence pour les motifs et les suites entre cette entrevue d'Alaric et de Clovis à Amboise et la conférence de Charles V avec François Ier à Nice. Cette paix d'Amboise n'arrêta pas les mesures que les deux rois prenaient, l'un pour attaquer, l'autre pour se défendre: elle les obligea seulement à les prendre avec plus de soin, parcequ'ils s'étaient mutuellement pénétrés. Alaric traita avec Théodoric, et même entama des ouvertures pour une ligue offensive; dès-lors on n'ignorait pas que pour déconcerter un projet d'attaque le meilleur moyen est d'attaquer le premier. Clovis de son côté se lia avec le roi de Bourgogne, ce même Gondebaud qu'il venait de dépouiller et

de rétablir en si peu de temps. La saine politique défendait à Gondebaud une alliance avec Clovis, qui tendait à chasser des Gaules, la seule puissance qui pouvait y balancer celle des Français; mais soit que Gondebaud connût mal ses intérêts, soit qu'il n'osât pas refuser Clovis, dont il venait d'éprouver la supériorité, il signa le traité de ligue, et concourut de bonne foi à son exécution. Les vues d'Alaric ne réussirent pas si bien; Théodoric, son oncle, à qui il s'était adressé, n'était alors en état de l'aider que de ses conseils : il avait en Italie des affaires avec l'empereur Anastase, et avait besoin de toutes ses troupes pour n'être pas accablé lui-même.

Ainsi les Goths d'Italie occupés par l'empereur, et les Goths d'Espagne attaqués par Clovis, ne pouvaient s'entre-secourir; il était essentiel de mettre la circonstance à profit, et Clovis n'y perdit pas de temps. Il assembla promptement la nation, et prenant la religion pour le prétexte de son entreprise, il détermina tous les suffrages, et encouragea tous les cœurs par ce beau nom de guerre sainte. *Valde molestè fero quòd hi ariani partem teneant Galliarum;* je souffre très impatiemment que ces ariens aient un établissement dans les Gau-

les. Telles sont les paroles que Grégoire de Tours lui fait prononcer dans l'assemblée de la nation, qui aussitôt courut aux armes avec ardeur. Alaric fut vaincu à Vouillé, à quelques lieues de Poitiers, et tué dans la bataille. Clovis conquit tout ce que tenaient les Visigoths dans les Gaules, et revint à Tours jouir de sa victoire; mais il n'en jouit pas long-temps.

Le dangereux Théodoric, dangereux parcequ'il était aussi habile que puissant, trouva moyen d'avoir quelque répit de la part de l'empereur. Gondebaud n'avait pas eu des succès si rapides que Clovis; il s'était chargé de la conquête des deux Narbonnaises, que défendait Gésalric, fils naturel d'Alaric (1). Les Aquitaines, de la conquête desquelles s'était chargé Clovis, étaient entièrement subjuguées; mais les Narbonnaises résistaient encore à Gondebaud, et celui-ci était occupé au siege d'Arles, lorsque Théodoric fit passer dans les Gaules une armée formidable.

Clovis accourut au secours de son allié; mais tous deux furent battus par les Ostro-

(1) Amalric, fils légitime d'Alaric, était encore en bas âge, et après la bataille de Vouillé on l'avait réfugié en Espagne. Ainsi Gésalric était demeuré seul pour gouverner et défendre ce qui restait aux Visigoths dans les Gaules.

goths, et reperdirent bientôt presque toutes leurs conquêtes. Il se fit alors un traité entre les Goths, les Bourguignons et les Français, par lequel, au moyen de quelques cessions assez peu considérables, Théodoric demeura maître de ce qu'avaient tenu les Visigoths dans les Gaules. Clovis perdit ainsi presque tout le fruit de sa valeur et de sa politique; et il en dut être d'autant plus affligé que ce ne fut pas sans qu'il y eût eu de sa faute. C'est qu'en politique les moindres fils sont nécessaires à la durée du tissu, et les moindres fautes sont souvent irréparables. Si Clovis ne s'était fié qu'à lui-même des opérations vives de l'attaque, et qu'il eût seulement chargé Gondebaud d'occuper avec une puissante armée les passages de la Gaule, l'armée de Théodoric, ou n'aurait pu passer, ou aurait été si considérablement retardée que la conquête aurait pu être achevée; et alors les rois vainqueurs auraient été en position de faire avec l'allié du vaincu un traité bien plus avantageux que celui auquel ils furent contraints après la bataille d'Arles.

Quelques historiens attribuent au chagrin que ce mauvais succès causa à Clovis, l'humeur noire et la conduite sanguinaire aux-

quelles il s'abandonna le reste de sa vie. Cela peut être ; mais il faut joindre encore un autre motif plus vraisemblable ; c'est que l'ambition démesurée, qui faisait proprement le caractere de Clovis, étant resserrée du côté des Goths depuis que toutes leurs possessions étaient réunies dans la main du redoutable Théodoric, cette ambition devait se porter nécessairement vers les objets sur lesquels elle pouvait s'exercer. Du côté des Goths il n'y avait rien à faire, et par la même raison il aurait été dangereux d'entreprendre sur la Bourgogne, trop à portée du secours des Goths. Les Allemands, chassés depuis la journée de Tolbiac bien au-delà du Rhin, étaient trop loin pour que Clovis songeât à les attaquer ; il aurait été obligé de laisser son royaume dégarni à la merci de la bonne foi de ses voisins. Du côté de l'occident tout était soumis depuis la négociation avec les Armoriques ; et la frontiere du nord était occupée par des princes du même sang que Clovis, à qui il eût été odieux de déclarer la guerre, sur-tout n'ayant jamais eu aucun sujet de s'en plaindre. Leur puissance était cependant la seule qui pût désormais servir de pâture à l'ambition de Clovis ; et ce fut aussi contre eux qu'il dressa toutes

ses batteries. Mais ne voulant pas avoir l'air de faire la guerre à sa propre famille, craignant peut-être que la nation ne s'y prêtât pas volontiers, et sentant d'ailleurs la nécessité de demeurer en paix au centre de son royaume à peine établi, et entouré de voisins formidables; il ne restait à son ambition que ces voies abominables que la même passion et les mêmes circonstances ont fait employer dans tous les temps. Je n'entrerai point dans le détail honteux des crimes multipliés qui accrurent la puissance de Clovis en déshonorant sa mémoire; je n'ai garde de penser que ce détail appartienne à mon sujet : je traite de la politique de Clovis, et non pas des vices qui l'accompagnaient. La politique est une science respectable, dont le but est de resserrer les liens de la société entre les hommes, et tout ce qui tend à les rompre non seulement ne saurait être attribué à cette science, mais va directement contre sa nature et sa fin. Je m'épargnerai donc à bon droit le récit des cruautés et des perfidies qui ont souillé la gloire de notre premier roi : et je vais finir le tableau de sa vie politique par un objet plus doux et qui doit être cher et respectable aux yeux de tous les Français.

Je veux parler de la rédaction de nos lois saliques, commencées par ce prince, et promulguées par Thierri son fils et son successeur. Jusque-là nos lois n'étaient que des coutumes, et ces coutumes non écrites ne s'observaient que par tradition et par préjugé. Clovis, vraiment digne d'être le fondateur d'un grand empire, conçut que la nation, devenue stable et puissante, avait besoin d'un code fixe; et il travailla à former ce précieux dépôt, plus respectable que le recueil de Justinien, tant admiré, puisque le nôtre est simple et uniforme, tandis que les lois romaines ne sont qu'une combinaison immense de contradictions qui portent l'empreinte des caprices multipliés qui les ont produites. Reconnaissons encore avec amour et vénération dans ce premier code salique le germe et le fondement de toute la grandeur de notre monarchie. C'est de ce code à jamais sacré pour nous que sortirent les justes motifs du célebre arrêt qui mit Philippe de Valois sur le trône. C'est ce code qui a chassé les Lancastres du royaume, qui a empêché Philippe II de le détruire et la ligue de le démembrer. Révérons donc à jamais ce monument fondamental pour nous, et méprisons les objections de quelques

écrivains étrangers et jaloux de notre gloire, qui nous demandent la preuve juridique de l'application ancienne de la loi salique à la succession de la couronne. Il n'est pas besoin de preuves en semblables matieres : je ne serais pas embarrassé de les trouver ; mais j'ose dire qu'il serait indécent de les donner, comme il est ridicule de les demander (1).

(1) M. Gaillard remarque avec un juste étonnement que ce mémoire sur Clovis n'est pas cité par les auteurs de l'histoire de France, Vély, Villaret et Garnier.

Gaillard a sur-tout relevé ce que le duc de Nivernois dit de la loi salique. *Voyez* la dissertation sur cette loi fameuse à la tête du premier volume de l'Histoire de la querelle de Philippe de Valois avec Edouard III, quatrieme volume de l'Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre. Gaillard aurait voulu que l'on admît la loi salique dans toutes les monarchies, comme un moyen de tarir la source des guerres.

Voltaire a essayé de combattre la loi salique, mais par des arguments qui ne sont pas bien sérieux. On voit qu'il veut flatter des femmes qui étaient sur le trône. Cette galanterie ne détruit pas la force des raisonnements politiques de Nivernois et de Gaillard.

# MÉMOIRE

## SUR L'INDÉPENDANCE DE NOS PREMIERS ROIS PAR RAPPORT A L'EMPIRE.

Décembre 1746.

Nos antiquités, peu éclaircies et souvent même faussement expliquées, offrent aux bons Français une matiere intéressante, qui doit exciter leur zele. Notre compagnie, dont les sages réglements lui proposent comme un but essentiel la recherche des monuments nationaux, doit envisager ce genre d'étude avec une affection particuliere; et la certitude où je suis de ses justes dispositions à cet égard m'a donné la confiance de l'entretenir sur un point très important par lui-même à développer, mais plus encore par l'espece de crédit qu'on a donné depuis quelque temps sur cette matiere à une opinion qui me paraît également fausse et injurieuse au nom français. J'examinerai donc dans ce mémoire s'il est apparent, comme l'ont avancé quelques écrivains modernes, que nos premiers rois n'aient joui dans

les Gaules que d'une autorité précaire, et aient été vassaux ou dépendants de l'empire romain; et je prouverai au contraire qu'ils ont, dès leur premier établissement et sans interruption, joui d'une autorité entièrement indépendante, et, si l'on me permet d'anticiper l'usage de quelques termes, qu'ils n'ont jamais relevé que de Dieu et de leur épée.

Le premier écrivain que je sache qui ait avancé le sentiment que je combats est Gabriel Trivorius, jurisconsulte français, et historiographe de Louis XIII, à qui il dédie son ouvrage intitulé : *Observatio apologetica ubi agitur de vera Francorum origine, etc.* C'est là que Trivorius fait entendre que les Francs ne commencerent à être véritablement souverains dans les Gaules qu'après l'acte ou traité qu'il appelle pragmatique sanction, passée entre l'empereur Justinien et notre roi Théodebert. Mais comme il n'apporte aucune preuve de cette opinion, il n'y a point de réfutation à en faire, et elle ne doit passer que pour un paradoxe avancé sans examen.

Minso Altingius, savant hollandais, renouvela ce paradoxe à la fin du siecle dernier, dans un très bon livre intitulé : *Notitia Germaniæ inferioris.* Il y avance formellement que

Théodebert doit être regardé comme le premier roi de notre nation, parcequ'il fut, dit-il, le premier dont l'autorité fut dégagée des chaînes de l'empire romain. Alting s'appuie en cela de quelques autorités assez spécieuses, mais qui approfondies ne sauraient s'appliquer à la question qu'il traite.

Jusque-là l'opinion qui ne commence la souveraineté et l'indépendance de nos rois qu'aux petits-fils de Clovis n'avait pas acquis un grand degré d'autorité. Trivorius, peu lu et encore moins estimé, ne pouvait l'accréditer par son nom; et Alting ne l'ayant insérée qu'accessoirement et sans preuves dans un ouvrage sur une matiere toute différente, ne l'avait pu communiquer à ses lecteurs, qui ne cherchent dans son livre que des connaissances géographiques. Mais le sentiment de ces deux écrivains, ressuscité par l'auteur de l'Histoire critique de la monarchie française, a pris entre ses mains une nouvelle vie. M. l'abbé Dubos a fait entrer cette opinion dans le vaste édifice qu'il a voulu élever, et, la combinant dans un plan systématique, il est par-là beaucoup plus dangereux, parceque l'esprit de système est, pour ainsi dire, un mal contagieux qu'un écrivain communique

aisément à ses lecteurs. A dire vrai, M. l'abbé Dubos avait besoin de l'opinion que je combats aujourd'hui, parceque c'est une branche nécessairement liée au corps de son système, tout l'objet de son ouvrage étant de prouver que nos rois ont succédé dans le droit et dans le même droit aux empereurs romains, et qu'ils ont recueilli dans les Gaules la puissance despotique qu'exerçaient les Césars dans toutes les provinces de la république. Pour cela il fallait que, d'une façon quelconque, il y eût eu une transmission de droit des empereurs à nos rois, et cette transmission, il a cru ou il a voulu la trouver dans l'acte de la cession faite par Justinien à Théodebert.

On ne peut guere pousser les recherches solides sur nos antiquités plus haut que le regne de Clovis. Ce n'est pas que je regarde ce prince comme notre premier roi, ni comme le premier de nos rois qui se soit établi en-deçà du Rhin. Mais nos critiques sont si partagés sur le titre qu'on doit donner à ces premiers chefs de notre nation, qu'il faudrait au moins une dissertation entiere pour former un avis sur ce point. Ainsi, sans combattre et sans adopter l'opinion de M. Le Laboureur, qui croit que les prédécesseurs de Clovis n'étaient point rois,

mais seulement capitaines des Francs, et que la nation ne formait point alors un corps politique, mais seulement un corps militaire, je ne commencerai qu'à Clovis l'examen de la puissance française. A l'égard de la puissance romaine, M. l'abbé Dubos fait une distinction assez singuliere en parlant de l'autorité de ce prince. Il dit qu'à la vérité il était réellement roi des Saliens; mais qu'il ne commandait aux Gaulois qu'au nom de l'empereur dont il exerçait sur eux l'autorité. De là, il faut, en bonne logique, conclure ou que ce prince n'a dû et n'a pu exécuter que des entreprises agréables à l'empereur, ou que s'il en a formé d'autres, il les a exécutées avec le seul secours de la tribu des Francs sur laquelle il régnait, ou enfin, que s'il y a employé les forces de la Gaule, ç'a été une prévarication dont l'empire a dû se plaindre. Je conviens que si les choses se sont passées d'une de ces trois manieres, Clovis a été dépendant des Romains: mais je vais établir par le tableau fidele de sa vie, les trois points contradictoires à ceux-là, c'est-à-dire prouver que Clovis ne s'est occupé que de ses intérêts sans prendre garde s'il servait ou s'il choquait ceux de l'empire; qu'il a employé dans toutes ses expéditions les forces de

la Gaule, et que ni l'empire ne s'est cru en droit de s'en plaindre, ni lui n'a pensé que sa conduite pût avoir besoin à cet égard de justification ou d'excuse. Et ce dernier point n'est pas d'une petite considération, puisque la dépendance ne saurait exister par la seule volonté d'une des parties; mais qu'elle a essentiellement besoin d'un pacte quelconque, par lequel l'une se reconnaisse dépendante de l'autre qui prétend la dépendance.

La première expédition de Clovis, celle qui commença à rendre sa puissance formidable dans les Gaules, fut celle qu'il fit contre les Romains, contre Syagrius leur général qu'il battit, qu'il força de chercher un asile dans une cour étrangere, tandis que notre roi vainqueur s'établissait sans perdre de temps dans les possessions romaines. Syagrius retiré chez Alaric y devait avoir un refuge assuré, s'il était vrai comme le dit M. l'abbé Dubos, que les rois visigoths tinssent la place des empereurs, et fussent leurs substituts dans les provinces que l'empire leur avait accordées pour habitation. Cependant lorsque Clovis redemande au roi visigoth le Romain réfugié à sa cour; Alaric n'ose le refuser, Syagrius est livré à Clovis: Clovis le fait mourir, et par cette

mort se défait du seul officier romain qu'il put craindre dans les Gaules, sans que ce général romain soit réclamé ni vengé par l'empereur. Dans ce tableau de la premiere et de la plus importante expédition de notre roi, voit-on un seul trait qui conduise à penser que ce roi n'était pas un souverain indépendant? Après ce premier succès, plusieurs cités, qui reconnaissaient encore la souveraineté des empereurs, se donnent à Clovis, et passent volontairement sous sa domination. Le saint évêque Remi fut l'entremetteur de cette négociation. Que serait cette négociation de saint Remi? Que serait ce traité des cités gauloises avec Clovis, si ce prince eût été dépendant des Romains? Ce n'aurait été ni une affaire, ni une négociation, ni un évènement. Ces cités reconnaissaient l'empereur; si Clovis le reconnaissait aussi, que gagnaient-elles à se donner à lui? Comment même cette idée pouvait-elle leur être inspirée? Il y a sur cet accord des cités intérieures de la Gaule avec Clovis une autre remarque très importante à faire. Don Ruinart nous apprend dans sa préface qu'il s'est servi pour donner son édition de Grégoire de Tours, de deux manuscrits que les connaisseurs regardent comme écrits incontes-

tablement peu à près la mort de l'auteur. L'un appartenait à l'église cathédrale de Beauvais, l'autre à l'abbaye de Corbie. Il dit ensuite dans ses notes sur le chapitre 37 du deuxieme livre, où est racontée la bataille de Rouillé, que dans ces deux manuscrits presque contemporains, cette bataille est assignée à la quinzieme année du regne de Clovis, tandis que nous savons certainement qu'elle se donna en 507, par conséquent la vingt-sixieme année depuis l'avènement de Clovis à la couronne. M. l'abbé Dubos trouve très bien la raison de cette différence de date, en disant que dans le diocese de Beauvais et dans celui d'Amiens on ne comptait que la quinzieme année du regne de Clovis en 507, parcequ'on n'y avait compté la premiere année que de 492 ou 493, lorsque ces cités s'étaient rangées sous sa domination, par l'accord dont nous venons de parler. Jusqu'à cet accord, dit M. l'abbé Dubos, on avait dû y compter par les années du regne des empereurs. La remarque est très judicieuse; mais comment l'auteur, si capable d'en faire d'excellentes, n'a-t-il pas senti que celle-là établissait invinciblement l'indépendance de Clovis? car si, comme on le sait, l'usage de compter par les années du regne des empereurs a été

abandonnée par ces cités des Gaules lorsqu'elles se sont soumises à un autre prince, si elles y ont substitué celui de compter par les années de la domination de ce prince nouveau, ne s'en suit-il pas évidemment qu'elles ont alors réellement changé de maître, qu'elles ont cessé de regarder l'empereur comme leur souverain, et qu'elles n'ont plus reconnu pour tel que celui par les années duquel elles se sont mises à compter? Cette remarque est d'un grand poids dans la question que je traite, et on ne saurait peut-être avoir de preuve plus complete de l'indépendance de Clovis.

Mais comme en critique nne seule preuve excellente ne fait quelquefois pas tant d'impression que l'assemblage de plusieurs inductions qui se soutiennent respectivement, je vais continuer à rassembler les matériaux que les évènements et les mouvements du règne de Clovis fournissent en abondance. Nous voyons manifestement par le dénombrement des troupes qu'il mena contre les Allemands, que les Gaulois le servaient de leur personne, et faisaient même la plus nombreuse partie de ses forces, puisque nous savons que les Saliens ne montaient environ qu'à cinq ou six mille hommes. Nous ne pouvons pas douter que ces

mêmes Gaulois ne le servissent aussi en leurs biens, et nous trouvons qu'il tirait d'eux différentes sortes d'impositions, comme péages, capitations, redevances, etc. Les Gaulois étaient donc assujétis au service militaire et au service pécuniaire; et pour se persuader que ce n'était point en vertu d'une autorité émanée de la puissance romaine, il n'y a qu'à considérer la nature des entreprises que Clovis poursuivit par ces moyens. Elles tendaient toutes à la dégradation et à l'affaiblissement de l'empire, qui cependant ne se plaignit jamais qu'on s'armât contre lui de sa puissance et de ses propres armes.

La guerre que fit Clovis à Gondebaud, roi de Bourgogne qui était patrice, et qui avait les plus intimes liaisons avec les Romains, s'il en faut croire ce que dit M. l'abbé Dubos, ne choquait-elle pas directement la majesté et les intérêts de l'empire? et l'empereur aurait-il pu tolérer sans vengeance ou du moins sans plainte la prévarication dont un roi vassal se serait rendu coupable en attaquant les alliés de son suzerain avec la puissance dont il lui devait compte, et qu'il tenait de lui? Mais pour mettre ce raisonnement dans tout son jour, examinons la conduite de Clovis et des princes ses voisins dans la guerre qu'il déclara aux Visi-

goths en 507, et qu'on me permette de m'étendre un peu sur cet évènement, dont les détails authentiques et curieux répandent beaucoup de lumiere sur la situation politique des rois barbares, et sur-tout de Clovis à l'égard de l'empire.

Alaric, successeur d'Euric, établi dans les Aquitaines et dans la Narbonnaise par la concession de l'empire, y tenait la place des empereurs selon M. l'abbé Dubos. Il était allié de Théodoric, lequel encore, suivant le même auteur, était le représentant, le substitut des empereurs en Italie. C'est cette puissance qui de tous côtés est la représentation de la puissance romaine, que Clovis se détermine à attaquer et qu'il espere de détruire. Mais il y a plus, et ce projet contre les amis, contre les lieutenants de l'empire, ne pouvait s'exécuter que par les armes de l'empire, par le secours de ces Gaulois dont Clovis, dit-on, étoit moins le roi que le gouverneur. Je sens qu'une politique adroite, des intrigues habilement ménagées, pouvaient leur persuader que c'était pour les intérêts de l'empire qu'on voulait les armer contre les officiers, les amis de l'empire même. Il n'y a rien sur quoi on ne puisse faire illusion, donner le change aux hommes. Mais ce

ne fut point là le procédé de Clovis, qui pourtant était trop habile pour en choisir un autre s'il s'était senti dans le cas qui aurait exigé celui-là, je veux dire le cas de dépendance à l'égard des empereurs; mais il ne se sert que du motif de la religion. *Je souffre impatiemment*, dit-il, *que ces ariens tiennent une partie des Gaules.* Il faut remarquer qu'il ne dit point l'empire trouve mauvais, l'empire ne veut plus; il dit: Je souffre impatiemment que ces ariens soient maîtres d'une partie des Gaules. C'est lui seul, c'est sa seule pensée, c'est son seul déplaisir qu'il propose aux Gaulois pour motif de la guerre qu'il veut leur faire entreprendre. Ils s'arment aussitôt, les intérêts de la religion catholique les déterminent : et prenons garde que ces intérêts étaient bien les mêmes que ceux de Clovis qui était catholique; mais différents de ceux d'Anastase, qui n'était pas orthodoxe (1). Théodoric, qui était parent d'Alaric, et que l'intérêt national joignait en-

(1) C'est Anastase Ier, dit le Silentiaire. Il persécuta beaucoup les orthodoxes, et il était de la secte des acéphales. Ces hérétiques, ainsi nommés du mot grec ἀκέφαλος, parcequ'ils étaient sans chef, niaient avec Eutychès la distinction des deux natures, et ne recevaient pas le concile de Calcédoine.

core avec lui, fit ce qu'il put pour empêcher la rupture entre Alaric et Clovis. Il écrivit à celui-ci des lettres pressantes, adroitement faites, et remplies de sagesse et de dignité. Il y fait envisager à ce prince tous les inconvénients de la guerre où il est prêt à s'engager, il ne lui dissimule pas que lui-même prendra parti contre l'agresseur; mais parmi les motifs de crainte et d'inquiétude qu'il lui présente, et qu'il grossit habilement à ses yeux, il ne fait entrer pour rien la considération de l'empereur Anastase; et peut-on croire qu'il y eût manqué, si le prince à qui il s'adressait eût été en aucune maniere dépendant de cet empereur? On voit par la conduite de Théodoric en cette occasion, combien il avait à cœur de se rendre le pacificateur des Gaules, et qu'il n'oublia rien pour assurer le succès de la médiation qu'il offrait aux deux rois prêts à s'armer. Il écrivit au roi de Bourgogne une lettre que nous avons dans le recueil de Cassiodore, ainsi que celle qu'il adressa aux trois rois, des Hérules (1), des Varnes, et des Turingiens; lettre

(1) Les Varnes et les Hérules étaient des nations saxones. Les Hérules prirent dans la suite le nom d'*Angli*, qu'ils ont donné à l'Angleterre. C'est sous ce nom d'*Angli* qu'ils sont

extrêmement forte, bien faite, et digne des siecles les plus beaux de la politique, dans laquelle il peint Clovis comme un souverain qui, sans respecter le droit des nations, sans avoir égard aux prieres et à la médiation de ses voisins, fait connoître qu'il ne prétend pas moins que d'ébranler et de renverser tous les trônes dont il est environné. M. l'abbé Dubos, en parlant des intrigues du roi des Ostrogoths contre Clovis, remarque que celui-ci tenait en Europe, au commencement du sixieme siecle, la place que Charles-Quint y tint mille ans après. Il pouvait observer aussi que Clovis, transmettant à ses successeurs tous ses droits à la plus illustre monarchie du monde, y a laissé attachée la jalousie des nations voisines: singuliere destinée de nos rois, qui ne doivent peut-être la haine qui les a poursuivis qu'à la prééminence de leur couronne!

Théodoric, dangereux ennemi, n'oublia rien pour former contre Clovis la plus terrible ligue. Il touche dans ses lettres tous les moyens les plus subtils que la politique puisse suggé-

nommés dans le code rédigé pour eux par Charlemagne. Les Varnes habitaient à l'occident des Hérules ou Angles, en tirant vers le Rhin, comme on voit dans Procope.

rer; on y trouve cet équilibre, cette balance chimérique ressuscitée et vantée par les mêmes motifs depuis un siecle, moyen le plus spécieux que l'artifice ait jamais inventé pour faire servir la crédulité de tous à l'intérêt d'un seul, et pour inspirer aux peuples indifférents la haine, l'ambition, et l'audace, en paraissant ne leur présenter que des motifs de crainte et de modération. La conduite du prince Guillaume à l'égard de Louis XIV, depuis la guerre de 1672, est un tableau fidele de celle que tint Théodoric dans le temps dont nous parlons. Ce roi des Ostrogoths était, s'il est permis de parler ainsi, le prince d'Orange du sixieme siecle: mais dans tous les mouvements que se donna Théodoric, parmi tous les ressorts qu'il fit jouer pour susciter des ennemis à Clovis, nous ne voyons nulle part qu'il se soit adressé à l'empereur d'orient. Cependant la démarche eût été non seulement raisonnable, mais indispensable, exigée par la seule décence, et même par le devoir, si les monarques établis dans le partage occidental de l'empire romain eussent été dans sa dépendance; car, en ce cas, l'empereur, quelle qu'eût pu être sa disposition intérieure et particuliere, aurait été regardé publiquement comme le pere commun

de tous ces princes; et Théodoric, négociant auprès du roi des Francs, n'aurait pu s'empêcher, par la seule bienséance, d'en donner part au monarque romain, et de requérir sa médiation et l'interposition de son autorité pour contenir un prince qui dépendait de lui. Cependant Théodoric ne s'adresse point à Anastase, il ne le nomme pas, il ne le fait entrer pour rien dans les motifs qu'il présente aux rois qu'il veut engager dans la querelle de son gendre (1), et voici, je crois, les raisons qui lui firent tenir cette conduite; car il était trop habile pour la tenir au hasard. Premierement, sachant que l'empire et l'empereur n'avaient aucun droit sur le roi des Francs, sachant que celui-ci ne serait pas arrêté par l'intervention d'Anastase, prévoyant même que cet empereur, qui était bien informé de l'état des choses, et qui ne voudrait pas commettre sa médiation, serait mécontent qu'on le mit dans la nécessité de la refuser ou de l'accorder, ce qui manifesterait également sa faiblesse, Théodoric fit sagement de ne point s'adresser à lui, et de ne faire aucune mention de lui en occident. Mais

(1) Alaric II avait épousé Théodegose, fille aînée de Théodoric.

il y a plus, et par cette démarche, outre qu'il se serait avili lui-même, il aurait aussi perdu tout crédit, toute considération, toute confiance auprès des princes à qui il avait affaire. En effet l'empereur d'orient, loin d'être le pere, le protecteur commun des puissances nouvellement établies en occident, en était regardé avec raison comme l'ennemi commun, cédant lorsqu'il était le plus faible, et paraissant alors à la vérité céder de bonne grace et de bonne foi; mais toujours prêt à revenir contre ses traités, toujours éveillé pour en saisir les occasions, et par là très dangereux à appeler comme partie ou comme juge dans des contestations où il lui était trop avantageux de prendre part. Les successeurs de Théodoric surent bien faire sentir cette vérité, trente ans après le temps dont je parle, aux successeurs de Clovis, lorsqu'ils demanderent à ceux-ci du secours contre l'empereur Justinien. Telle était donc l'opinion que Théodoric avait de l'empereur romain! il le regardait comme un ennemi toujours prêt à faire revivre des prétentions que la faiblesse seule l'empêchait de publier: il savait que tous les rois barbares le voyaient des mêmes yeux, et n'ignoraient pas que Clovis, le plus puissant de tous, ne faisait aucun

état des sollicitations d'Anastase, qui alors n'était pas à portée de les soutenir par ses armes en Europe. Tels furent sans doute les motifs qui empêcherent le prudent Théodoric de faire la demarche honteuse, odieuse et infructueuse tout à la fois de faire intervenir l'empereur dans les affaires des puissances d'occident.

Ces réflexions, si elles sont justes, comme je le crois, donnent une idée saine de la situation des princes de l'Europe du sixieme siecle à l'égard de l'empereur; et ce qui est mon véritable objet, elles éclaircissent la position de Clovis, et font clairement connaître qu'il était entièrement indépendant. Je vais passer à la réfutation des moyens particuliers qu'employait M. l'abbé Dubos pour soutenir le contraire.

Il veut établir comme une vérité générale, que tous les rois barbares qui avaient des établissements sur le territoire qui avait appartenu à l'empire, regardaient l'empereur comme le souverain et le suprême seigneur de leurs possessions. Il en apporte pour preuve que lorsqu'Euric eût usurpé le trône des Visigoths par le meurtre de Théodoric II, son frere, ce prince envoya aussitôt des ambassadeurs à l'empereur Léon.

Mais le récit d'Idace, duquel il se sert pour établir cette opinion, n'indique assurément pas que cette ambassade d'Euric fut un acte d'hommage envers l'empereur. Voici les paroles du chroniqueur (1). Euric envoya des ambassadeurs à Remisund, roi des Sueves, qui les ayant renvoyés sans délai, le même roi envoya aussi des ambassadeurs aux Romains, aux Vandales et aux Goths. Ce récit d'Idace marquant expressément que le roi visigoth envoya chez celui des Sueves, avant d'envoyer chez l'empereur, ne souffre pas qu'on suppose qu'aucune de ces ambassades fut un aveu de dépendance de la part d'Euric, puisqu'en ce cas ce serait du roi des Sueves que ce prince se serait reconnu dépendant; car la raison et le droit public de toutes les nations où le vasselage a été connu, veulent, et ont voulu de tous les temps, qu'un prince vassal commençât par rendre hommage à son suzerain. Aussi la conduite d'Euric, bien examinée, ne paraîtra point un acte d'hommage envers l'empereur; mais une part qu'il lui donnait, ainsi qu'aux autres princes, de

(1) *Legatos ad regem dirigit Suevorum, quibus sine mora a Remisundo remissis, ejusdem regis legati ad imp. alii ad Vandales, alii diriguntur ad Gothos.*

son avènement à la couronne. Je ne comprends pas comment M. l'abbé Dubos a pu vouloir, par l'exemple du roi des Visigoths, prouver la soumission de tous les rois barbares à l'empire; tandis qu'en plusieurs endroits de son livre il est obligé d'avouer que le royaume des Visigoths était pleinement indépendant: ce que l'on voit en effet clairement dans la chronique d'Isidore, dans l'histoire de Jornandès, et dans plusieurs lettres de Sidonius Appollinaris.

Mais le grand argument, le plus souvent répété, et celui qui étaie le plus puissamment l'édifice chimérique de la dépendance de nos ancêtres, c'est celui des charges romaines, dont l'auteur que je combats se plaît souvent à les revêtir gratuitement, et sur-tout c'est à l'occasion du consulat de Clovis qu'il s'en sert avec le plus de force. Ce fut, selon lui, un coup de partie pour Clovis; ce fut l'évènement qui contribua le plus à l'établissement de la monarchie française; et puis venant dans le détail, combien de cités, dit-il, qui n'avaient donné des quartiers aux Francs qu'à condition qu'ils ne se mêleraient en rien du gouvernement civil, devinrent soumises à l'autorité de Clovis dès qu'il eut pris possession de la dignité consulaire?

Pour prouver la vérité de ce consulat, contre quelques uns de nos historiens qui l'ont niée, il rapporte le passage de Grégoire de Tours, de l'auteur des Gestes, d'Hincmar, et de Flodoard qui l'attestent. Il y pouvait joindre encore la chronique de saint Benigne, qui, ainsi que les trois derniers, a copié l'évêque de Tours. Je ne révoquerai point en doute la vérité de cet évènement, quoique Frédegaire n'en dise rien, et quoique le cardinal Baronius le nie formellement. Ce n'est pas; à la vérité, sur la foi du portail de Saint-Germain-des-Prés que j'adopte le consulat de Clovis: M. l'abbé Dubos se fonde beaucoup sur ce monument; mais son antiquité ne me paraît pas pouvoir remonter plus haut que le onzieme siecle. Je crois que Clovis a porté les ornements consulaires, parceque Grégoire de Tours nous le dit; et que dans les endroits non équivoques de cet historien, je pense qu'il faut se faire une regle sacrée de ne pas infirmer son témoignage, qui est le seul guide national dans la recherche de nos antiquités. Je conviens donc que Clovis a reçu d'Anastase les marques de la dignité consulaire, et je ne me servirai point pour disputer du fait, du silence de tous les fastes consulaires sur cette année 510. En

effet, on ne trouve le nom de Clovis dans aucun des fastes qui nous sont parvenus, mais ce silence me fournira une preuve aussi forte que les preuves négatives puissent être, que ce consulat de Clovis n'était pas un véritable consulat; que Clovis par là ne devint point officier de la république: mais qu'il se conforma à l'usage où étaient avant lui tous les rois barbares, d'accepter les ornements consulaires et impériaux, qui pouvaient leur être de quelqu'utilité dans le fait; mais dont ils n'avaient dans le droit aucun besoin. Je vais expliquer ce que j'entends par cette distinction du fait et du droit dans les avantages que Clovis pouvait trouver à recevoir le consulat. Il n'est pas douteux que les royaumes établis en Europe sur les débris de l'empire romain, contenant un grand nombre d'habitants qui avaient été citoyens romains; et comme tels, accoutumés à respecter la magistrature et les marques de la magistrature romaine, ce ne fut un spectacle très agréable pour eux, et très propre à concilier leur affection et leur obéissance volontaire à leurs nouveaux maîtres, que de les voir, ces maîtres, abjurant pour ainsi dire l'habillement barbare, se revêtir des ornements les plus respectables parmi les Romains.

Les hommes toujours opiniâtrément asservis aux préjugés de la coutume, sont en même temps très faciles à tromper sur cela même, par de légeres apparences; et ce moyen de séduction a été employé bien avant Clovis, comme il l'a été long temps après. C'est ainsi qu'Alexandre sur le trône des Perses, y prit l'habillement affecté à leurs rois; et c'est ainsi que Charles-Quint, soigneux de plaire à des peuples dont il connaissait l'humeur patriotique, s'habillait en Flandre comme les Flamands, et parlait leur langage. Si son fils avait tenu la même conduite, dit Grotius, il n'aurait pas perdu les Pays-Bas. Les peuples concluent volontiers de cette conformité extérieure dans des bagatelles, que les princes qui veulent bien s'y assujétir, respecteront en proportion leurs lois et leurs privileges essentiels. Telle fut l'opinion que Clovis voulut donner de lui aux Romains de ses états, lorsqu'il prit l'habillement romain; opinion de laquelle devait résulter un plus grand, un plus fidele attachement, une plus volontaire et parconséquent plus prompte et plus sûre obéissance. Voilà l'utilité réelle que Clovis retira de son habit romain, et de ses ornements consulaires; et c'est ce que j'appelle un avantage dans le fait. Mais on veut que

Clovis, devenu consul, eût acquis par là un droit de jurisdiction, de commandement qu'il n'avait pas auparavant; voilà ce que j'appellerais un avantage dans le droit, et c'est de cela que je ne conviens nullement. Ce système n'est pas difficile à réfuter, parceque toutes les circonstances historiques le combattent.

Rappelons-nous en quelle année Clovis fut revêtu de ce consulat, dont on veut faire une époque si importante de notre monarchie. C'est en 510, un an seulement avant sa mort, vingt-neuf ans après son avènement à la couronne, et vingt ans entiers depuis l'importante expédition dans laquelle ce prince, par la défaite et la mort du dernier officier des Romains (1), avait éteint dans les Gaules les restes de la puissance romaine. Nous voyons tout son regne se passer dans les entreprises les plus graves; presque toutes ses années sont marquées ou par des victoires signalées ou par des négociations importantes, qui étendaient également sa domination. Nous savons qu'il n'a pu se passer un seul moment ni des subsides ni des armes de ses nouveaux sujets, puisqu'il était entré dans les Gaules romaines

(1) Syagrius.

avec un corps de cinq à six mille Saliens au plus. Recueillir des subsides, lever des troupes, et les mener à la guerre, ne sont-ce donc pas des actes de souveraineté? et y en a-t-il d'autres que ceux-là ? Or Clovis n'était point consul quand il a fait toutes ces choses, et que pouvait-il faire de plus après son consulat? Aussi ne voyons-nous pas qu'il ait rien changé à son administration, et même depuis son consulat jusqu'à sa mort, qui arriva dix-huit mois après, il ne s'est occupé que d'entreprises pour lesquelles sa nouvelle dignité ne lui était bonne à rien, puisqu'il passa tout ce temps à réunir, par toutes sortes de moyens, les différentes couronnes des Francs sur sa tête. Le seul évènement de son regne, depuis l'époque de ce fameux consulat, dans lequel les intérêts des Romains pussent être mêlés, c'est le concile tenu à Orléans par ses ordres en 511, l'année même de sa mort. Nous en avons encore des canons, et nous voyons, par une lettre (1) des

(1) *Dom. suo catholica eccles. filio Clod. regi gloriosissimo omnes sacerdotes quos ad concilium venire jussisti.*

*Ita etiam ut si ea quæ statuimus etiam vestro recta esse judicio comprobentur, tanti consensus regis et domini, majori auctor, firmet sententiam sacerdotum.*

SIRM., Conc. general., tom. I.

évêques qui y assisterent, que ces prélats, tous Romains, regardaient Clovis comme un souverain tout-à-fait indépendant, sous les auspices immédiats duquel ils s'assemblaient. Mais, dit-on, Clovis a laissé les Romains des Gaules soumis à l'autorité civile des lois romaines, et il a laissé subsister parmi eux la forme même de l'administration. Cela est vrai en grande partie, car cela n'est pas vrai à tous égards, etc. ; par exemple, Clovis ne laissa point subsister la distinction qui, depuis Constantin, avait eu lieu dans tout l'empire, et dans les Gaules comme ailleurs, entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire. Clovis les réunit, et par un mélange de la coutume des Francs aux coutumes romaines, il rassembla la puissance des lois et celle des armes dans la personne des gouverneurs à qui, sous le nom de comtes et ducs, il confia le soin de ces différentes provinces (1). Ce changement mérite considération, et un consul qui s'arrogeait le droit de faire une telle inovation, ressemblait bien à un souverain. Mais à la vérité il a laissé les impositions subsister sur le pied où elles étaient établies par

(1) Nous en avons une preuve dans une charte de provisions donnée par Clotaire, intitulée *Charta de ducatu.*

les Romains, et il a laissé les Gaulois vivre entre eux selon le code théodosien. A l'égard du premier point, il n'avait garde de faire autrement; les rois francs connaissaient peu l'art de la finance, et ce même art avait été si bien porté à sa perfection par les Romains, que tout ce que Clovis pouvait faire de plus avantageux pour son épargne, était de laisser en vigueur la forme établie à cet égard par la république. A l'égard du deuxieme point, est-ce donc une marque de dépendance que d'avoir de l'humanité, de la justice, et de ne pas bouleverser dans un pays qu'on vient d'acquérir, tous les usages et toutes les lois? Son exemple en cela a été souvent suivi par les rois ses successeurs, qui, quand ils sont venus à posséder certaines provinces, ont eu soin de leur conserver leurs coutumes, leurs lois, et jusquà la forme entiere de leur administration intérieure. Il est inutile de rappeler tous les cas semblables qui sont arrivés une infinité de fois sous la race régnante de nos rois; tout le monde a ces faits devant les yeux, et il suffit de remarquer, qu'en laissant à ces nouveaux sujets leurs coutumes et leur police, Clovis ne fit que ce qu'a fait en plusieurs occasions Louis XIV, à qui je crois que l'on ne contestera pas d'avoir été un

monarque indépendant. Je ne m'arrêterai point à faire observer que la qualité des ornements envoyés à Clovis par Anastase, marque évidemment que ce n'était pas un consulat à l'ordinaire, puisque cet empereur lui envoya la robe de pourpre, *tunicam blatteam*, qui était le vêtement sacré et caractéristique des empereurs, et qui ne s'envoyait point aux rois étrangers et tributaires. Ces remarques qui pourraient me fournir encore un argument solide, me mèneraient trop loin si je les voulais approfondir, et je crois que ma cause n'en a pas besoin. Il me semble que le point important et décisif est que Clovis n'a rien fait depuis son consulat qui puisse indiquer que cette dignité lui eût acquis un droit nouveau, et qu'avant ce consulat il avait exercé dans les Gaules tous les droits possibles de souveraineté. L'auteur de l'*Histoire critique* était trop éclairé pour ne pas sentir le poids de cette objection; aussi ne se l'est-il pas faite à lui-même; mais je crois entrevoir les matériaux qu'il avait assemblés habilement dès son premier volume pour y répondre, en cas qu'on s'avisât de la lui faire. Sans cela, dans quelle vue aurait-il imaginé, comme il a fait, la supposition d'une charge romaine dont il est, dit-il, probable que Clovis

fut pourvu dès son avènement à la couronne? Voici le seul passage qu'il apporte en preuve de cette probabilité prétendue; il est tiré d'une lettre de saint Remi à Clovis (1): « Nous ap- « prenons de toutes parts que vous commencez « avec succès à vous charger des soins qu'exige « la conduite des entreprises militaires, et nous « ne sommes pas étonnés de vous voir être ce « que vos peres ont été. »

Ces soins, cette conduite de la guerre sur le succès de laquelle S. Remi félicite Clovis, l'auteur de l'*Histoire critique* en fait sans hésiter un emploi militaire dans les troupes romaines, et voilà la preuve que Clovis dès son avènement à la couronne était maître de la milice ou patrice; car il n'assure pas positivement quelle charge c'était. Mais enfin c'en était une, et ce sera là le titre auquel Clovis aura quelque autorité dans les Gaules. J'avoue que je ne vois dans cette manière de raisonner qu'un grand abus de l'esprit de systême. Pourquoi par l'administration, la conduite de la guerre, faut-il entendre une charge militaire de l'em-

(1) *Rumor magnus ad nos pervenit vos administrationem secundam rei bellicæ suscepisse. Non est novum ut cœperis esse sicut parentes tui semper fuerunt.*

pire? La phrase de S. Remi est très claire, et elle indique un fait très connu. Qui nous autorise à lui donner un sens très détourné pour lui faire contenir un autre fait, lequel n'est lui-même rapporté nulle part ailleurs? Le fait très connu qu'indique le compliment de l'évêque de Reims, c'est la premiere campagne de Clovis contre Syagrius. Elle fut heureuse; elle commença à faire regarder Clovis comme un conquérant, un guerrier redoutable, un voisin dangereux et important à ménager. C'est pour cela que S. Remi le félicitant sur le succès de son entreprise, ajoute: *Il n'est pas étonnant que vous commenciez à être ce que vos peres ont toujours été*, c'est-à-dire un héros, l'ennemi et le vainqueur des Romains. Clovis, devenu maître du territoire de Soissons par la défaite de Syagrius, était un objet bien important pour S. Remi: ce prince était beaucoup plus considérable pour le pasteur du diocese de Reims, comme maître de Soissons, et comme chef de la nation guerriere qui venait de battre Syagrius, que comme officier dans les troupes romaines. Ainsi pour fonder le compliment de l'évêque au roi il n'y a aucun besoin d'aller chercher une charge imaginaire

pour en revêtir ce roi, afin qu'il soit plus digne d'être complimenté.

Il faut faire attention que dans tout le courant de la lettre de S. Remi il n'est nullement question des choses qui conviennent à Clovis en tant qu'officier dans les troupes romaines, mais bien en tant que roi, et roi très indépendant, et maître d'user de son autorité comme bon lui semblait; car enfin toute la lettre ne renferme que des avis sur la maniere de gouverner un état (1): on lui conseille de prendre l'avis de gens expérimentés dont le choix puisse lui faire honneur;

(2) D'être équitable en tout, d'avoir des égards pour son peuple, de ne point taxer les pauvres hors d'état de payer, de ne point assujettir les étrangers voyageurs aux charges de l'état;

(3) En régnant ainsi, lui dit-il à la fin, vous serez jugé digne de régner.

Tous ces conseils très judicieux ne peuvent

(1) *Consiliarios tibi adhibere debes qui famam tuam possint ornare.*

(2) *Cives tuos erige.... justitia ex ore vestro procedat. Nihil sperandum de pauperibus et peregrinis.*

(3) *Si vis regnare nobilis judicari.*

s'être donnés qu'à un prince qui régnait de sa pleine autorité, et qui ne devait compte de son administration à personne. Et peut-on croire que si Clovis eût été en aucune maniere subordonné à l'empire romain, S. Remi, qui était Romain lui-même, aurait manqué de représenter au jeune roi des Francs qu'un de ses principaux devoirs était de s'acquitter de ce qu'il devait à la république? Je conclus de la tournure de la lettre du saint évêque qu'assurément il ne regardait pas Clovis comme subordonné à l'empire; et de ce que S. Remi regardait Clovis comme indépendant, je conclus que ce prince l'était en effet.

Nous avons encore dans les écrits contemporains un monument authentique de cette indépendance reconnue alors : je veux parler d'une lettre du saint évêque de Vienne Alcimus Avitus. On pourrait même, si on voulait, induire de cette lettre que la puissance de Clovis était regardée comme parallele à celle de l'empereur grec; mais du moins prouve-t-elle invinciblement qu'elle était absolument indépendante.

(1) « Que la Grece s'applaudisse, dit le saint

(1) *Gaudeat ergo quidem Græcia habere se principem*

« évêque, d'être gouvernée par un monar-
« que qui connaît notre sainte loi : mais qu'elle
« ne croie pas être la seule à qui la Providence
« ait accordé cette faveur insigne; qu'elle sa-
« che que le reste de l'univers n'est plus dans
« les ténebres; qu'elle apprenne que l'occident
« voit briller aujourd'hui dans un roi qu'il
« respectait déja à d'autres titres la splendeur
« lumineuse de la religion chrétienne. »

Ces paroles ne démontrent-elles pas, autant que de telles matieres sont susceptibles de démonstration, que celui à qui on les adresse n'est pas regardé par celui qui les prononce comme un tétrarque qui ne jouit que d'une autorité précaire? Il faut songer que l'évêque de Vienne n'était pas sujet de Clovis; il était Romain, vivant sous la domination de Bourgogne. Ainsi son témoignage dépose de l'opinion qu'avaient de ce prince les Romains mêmes qui résidaient dans d'autres états. Il paraît par toute la lettre d'Avitus que loin d'être dépendant du vassal de qui que ce soit, Clovis

*legis nostræ : sed non jam quæ tanti muneris dono sola mereatur illustrari, quod non desit et reliquo orbi claritas sua; si quidem, et occiduis partibus, in rege non novo, novi jubaris lumen effulgerat.*

était regardé lui-même dans l'occident comme une espece de suzerain qui jouissait du *supremum dominium* sur les princes ses voisins. L'affaire du prisonnier Laurentius et la maniere dont elle est racontée dans cette lettre en fournissent une preuve frappante.

Il faut savoir qu'un certain Laurentius, Romain, étant prisonnier de Gondebaud, roi de Bourgogne, avait obtenu la liberté en envoyant son fils pour otage et captif à sa place. L'empereur Anastase desirait qu'on permît à ce fils de rejoindre son pere; et pour obtenir cette grace de Gondebaud, il s'adressa à Clovis et le pria d'interposer son crédit auprès du roi bourguignon pour obtenir l'élargissement du jeune Romain. Si l'on veut absolument que les rois bourguignons fussent alors dépendants de l'empire, ce qu'il n'est pas de mon sujet de contaster, il faut dire que l'empereur n'étant pas en état de forcer Gondebaud à lui donner satisfaction, bien qu'il fût en droit de l'exiger, ne voulut pas cependant s'avilir et se compromettre en parlant à un prince vassal le langage de la priere, et qu'il imagina le *mezzo termine* d'employer la médiation, l'intercession du roi des Francs. Mais cette conduite de l'empereur démontre évidemment qu'il ne re-

gardait pas comme son subordonné, comme son vassal, celui dont il recherchait l'intercession, puisque se servir de son vassal pour demander une grace aurait été la même chose que la demander soi-même, ce qu'il avait intérêt d'éviter. La maniere dont Avitus exprime cette demande faite par Clovis à Gondebaud est digne de remarque. C'est du mot de *commander* qu'il se sert, *jubere*, et il y ajoute deux autres mots encore plus forts, s'il est possible, *principali oraculo jubere*. Cette façon de parler, *commander avec un oracle royal*, peut-elle s'adresser à un prince qui reconnaîtrait une autorité quelconque sur la terre, et ne semble-t-elle pas plutôt convenir à un monarque de qui d'autres princes sont dépendants? Aussi Avitus, dans les deux phrases suivantes, nous laisse un monument incontestable de la suprématie ou au moins de la prééminence de Clovis à l'égard de Gondebaud. Voici, mot à mot, la qualification qu'il donne au roi des Bourguignons dont il était sujet.

« (1) Monseigneur, qui est à la vérité roi de « sa nation, mais qui est en même temps votre

(1) *Dominum meum, suæ quidem gentis regem, sed militem vestrum; nihil est enim in quo servire non potest.*

« vassal; car il n'y a rien en quoi il ne vous « doive service. »

Voilà une prééminence et une suzeraineté bien établies; et l'on ne saurait dire que c'est parceque les deux rois étant officiers de la république, et Clovis étant d'un grade supérieur, puisqu'il a été consul, c'est en vertu de cette subordination romaine que Gondebaud était subordonné à Clovis. Celui-ci était bien loin d'être consul lorsque cette lettre lui fut écrite, puisqu'elle est incontestablement de la fin de l'année dans laquelle Clovis se fit chrétien, c'est-à-dire quatorze ans avant son consulat. Il s'agit donc ici d'une prééminence personnelle, et due soit au mérite soit à la puissance. Je m'écarterais trop de mon sujet si je traitais cette question qui mérite pourtant examen; mais je dois me borner à observer que la prééminence de nos rois vis-à-vis des rois de Bourgogne étant établie, et ne pouvant être rapportée à une subordination de charges romaines, elle prouve invinciblement que Clovis n'était rien moins que dependant lui-même. En parcourant avec attention nos monuments et nos annales, on y trouve à chaque pas des preuves certaines de l'indépendance de Clovis. La rédaction de la loi salique est faite par lui, et écrite ensuite par

les ordres de Thierri, son fils: par conséquent ce monument est antérieur à la cession de Justinien, qu'on veut rendre l'origine et le titre de la souveraineté de nos rois. Voici ce que prononce expressément le préambule de cette loi:

« C'est en effet cette nation qui, peu nom-« breuse, a su par des efforts courageux étein-« dre dans les Gaules la puissance et la ty-« rannie Romaine. »

Ce témoignage est aussi positif qu'authentique, et tous ceux que j'ai rapportés me paraissent ne laisser aucun nuage sur la question que je traite. Comment donc des écrivains, recommandables par leur savoir, ont-ils pu se refuser à tant de lumieres? Je ne les accuse point de mauvaise foi; mais l'esprit de système les a égarés. Quand on a commencé par projeter un système, on voit après cela dans les antiquités tout ce qu'on a besoin d'y voir; on trouve tout dans les livres, et pour en donner un exemple qui ne sort pas de la matiere que je traite, Sidonius Apollinaris ne nous dit-il pas dans ses lettres que le roi des Parthes supplie Euric de lui permettre de gouverner ses états en lui payant tribut (1)? Or un critique aurait-il droit

(1) *Ipse hic Parthicus Arsaces precatur aulæ subsidis ut tenere culmen possit, fœdere sub stipendiali.*

de se fonder sur ce passage pour avancer qu'au temps d'Euric les Parthes étaient tributaires des Visigoths? La dépendance de nos rois à l'égard des empereurs est encore moins solidement établie, puisqu'elle n'est contenue explicitement dans aucun passage des écrivains contemporains, et que le contraire est démontré par l'enchaînement des faits, et par tous les monuments authentiques qui nous restent. Je me flatte d'avoir établi cette vérité à l'égard de Clovis dans ce mémoire. Je prouverai dans un un second, que les enfants de Clovis ont conservé et soutenu la souveraineté indépendante à tous égards, qu'ils tenaient de lui; et que la cession de Justinien, de laquelle on veut dériver le *jus regnandi* de nos rois, n'est rien moins que ce qu'on a prétendu qu'elle soit, n'ayant ni conféré ni apporté à nos rois aucun droit d'indépendance dont ils ne fussent déja en possession (1).

(1) Le mémoire annoncé ici par M. de Nivernois n'a point paru, et ne s'est point trouvé dans ses papiers.

FIN DE LA DEUXIEME PARTIE.

# TABLE

## DU TOME SECOND.

## TROISIEME PARTIE.

### LETTRES FAMILIERES DU DUC DE NIVERNOIS.


PREMIERE LETTRE *du duc de Nivernois au comte de Choiseul*, 1762. PAGE 1

2e 3e 4e 5e *Du même au même.* 3, 21

6e *Du comte de Choiseul au duc de Nivernois.* 42

7e 8e 9e *Du duc de Nivernois au comte de Choiseul.* 43, 50

10e *Du duc de Brissac au duc de Nivernois.* 52

11e 12e *Du comte de Choiseul au duc de Nivernois.* 54, 56

13e *Du duc de Choiseul au même.* 57

14e *Du marquis d'Ossun au duc de Choiseul.* 59

15e *Du duc de Choiseul au duc de Nivernois.* 62

16e *Du duc de Nivernois au duc de Choiseul.* 65

17e *Du même au comte de Choiseul.* 66

18e *Du même au duc de Choiseul.* 70

19e 20e 21e *Du même au comte de Choiseul.* 73, 79

22e *Du même au duc de Choiseul.* 81

23e *Du même au comte de Choiseul.* 82

24e *Du même au comte de Viry.* PAGE 86
25e *Du comte de Choiseul au duc de Nivernois.* 88
26e *Du duc de Choiseul au même.* 89
27e 28e *Du duc de Nivernois au comte de Choiseul.* 92, 95
29e *Du duc de Choiseul au duc de Nivernois.* 96
30e *Du comte de Choiseul au même.* 99
31e 32e *Du duc de Nivernois au comte de Choiseul.* 100, 101
33e 34e *Du comte de Choiseul au duc de Nivernois.* 103, 106
35e *Du duc de Choiseul au même.* 107
36e *Du duc de Nivernois au duc de Praslin.* 110
37e *Du même au duc de Choiseul.* 112
38e 39e *Du même au duc de Praslin.* 115
40e *Du duc de Choiseul au duc de Nivernois.* 121
41e *Du duc de Nivernois au duc de Praslin.* 125
42e *Du même au roi.* 134
43e *Du duc de Praslin au duc de Nivernois.* 136
44e *Du duc de Nivernois au lord Egremont.* 138
45e *Du lord Egremont au duc de Nivernois.* 140
46e *Du duc de Nivernois au duc de Choiseul.* 142
47e 48e 49e 50e 51e 52e *Du même au duc de Praslin.* 147, 169
53e *De M. de Guerchy au duc de Nivernois.* 174
54e *Du duc de Praslin au duc de Nivernois.* 176
55e *Du duc de Nivernois au duc de Praslin.* 181
56e *Du duc de Praslin au duc de Nivernois.* 184

57e *Du duc de Nivernois au duc de Praslin.* PAGE 185
58e *Du même à madame***.* 187
59e 60e *Du duc de Praslin au duc de Nivernois.* 189, 191
61e *Du duc de Nivernois à M. Bute.* 193
62e *Du même au duc de Praslin.* 194
63e *Du duc de Praslin au duc de Nivernois.* 196
64e *Du duc de Nivernois à M. Egremont.* 198
65e 66e *Du même au duc de Praslin.* 199, 204
67e *Du duc de Praslin au duc de Nivernois.* 208
68e 69e 70e *Du duc de Nivernois au duc de Praslin.* 210, 216
71e *Du même au duc de Choiseul.* 219
72e 73e 74e 75e *Du même au duc de Praslin.* 224, 228
76e *De M. d'Eon au duc de Nivernois.* 231
77e *Du duc de Nivernois au duc de Praslin.* 252
78e *De Madame*** au duc de Nivernois.* 255
79e *Du duc de Nivernois au duc de Praslin.* 256
80e *Du même au duc de Choiseul. Etat des prisonniers français en Angleterre en* 1763. 260
81e 82e 83e 84e 85e *Du même au duc de Praslin.* 261, 272
86e *Du même au duc de Choiseul.* 275
87e 88e *Du même au duc de Praslin.* 277, 278
89e *Du duc de Choiseul au duc de Nivernois.* 280

90e *Du duc de Nivernois au duc de Praslin.* PAGE 283
91e *Du duc de Praslin au duc de Nivernois.* 287
92e *Du duc de Nivernois aux ducs de Praslin et de Choiseul.* 289
93e *Du même au duc de Praslin.* 296
94e *Du duc de Praslin au duc de Nivernois.* 300
95e *Du duc de Nivernois à M. d'Eon.* 302
96e 97e *Du même au duc de Praslin.* 303, 305
98e 99e 100e *Du même à M. d'Eon.* 307, 311

## QUATRIEME PARTIE.

### THÉÂTRE DE SOCIÉTÉ.

*Détail de la revanche prise chez le comte de Flamarens*, 1773. PAGE 1
*Le peintre aveugle, proverbe.* 13
*Détail de la fête donnée à madame de Mirepoix*, 1776. 53
*Prologue pour la fête de Gabrielle*, 1778. 71
*L'Hermite, ou l'Eclipse.* 89
*Le compliment de Clôture.* 107
*La Table enchantée*, 1781. 117
*Une hirondelle ne fait pas le printemps.* 1788, 142
*Le Déjeûner attendu*, 1789. 183

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

PQ 2015 N4 1807 ptie.2

Nivernais, Louis Jules Barbon Mancini Mazarini
Oeuvres posthumes du duc de Nivernois

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY